

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/arts du cirque

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 20TP : 0EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrs ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/roue cyr

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

volt avec variations (profil, jambes serrées, une jambe)
équilibres, variations petite pièce (jambes serrées, profil)
capacité d'enchaîner des difficultés techniques avec aisance
figures personnelles et/ou personnalisées

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

SUR LES 3 ANNEES :

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
Maîtrise et enrichissement des mouvements avec et autour de la roue.
Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
Recherche d'une fluidité et liberté de mouvement.
Recherche de l'ouverture et disponibilité envers des éventuels partenaires, une direction artistique, un publique.
Clarifier le rapport de l'étudiant avec son agrès.
Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder la roue.
Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.
Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en générale et de la roue en particulier.
Développer ses capacités d'auto-analyse.
Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

En troisième année l'étudiant cherche davantage sa propre façon d'aborder la roue et de s'exprimer avec. Tout en continuant à travailler la technique de la roue et sa qualité de mouvement. L'écriture des enchaînements et l'accompagnement au moment du projet personnel prennent plus d'importance que les années précédentes. Il sera capable de travailler de manière autonome en fin de cursus.

Choix des objectifs et figures à travailler en dialogue avec l'étudiant en début d'année. Ces choix dépendent des acquis de l'étudiant, de ces ambitions et de ce qui semble réaliste et judicieux à l'enseignant.
Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Échauffement sans l'agrès
Échauffement avec l'agrès (figures simple et acquises)
Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique de la roue ou de figures particulières si nécessaire

Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoire
Analyse et auto-analyse des figures effectuées

Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance
Variations de vitesse et de qualité gestuel (tonique, relâché, saccadé, lié...)

Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support (musique, texte, visuel...)

Exercices d'écriture

Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

Éthique

La relation enseignant-étudiant est basé sur le respect et la confiance mutuels. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/jonglerie

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - jonglerie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Philippe Vande Weghe	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Cours de jonglerie et manipulation d'objet(s), dans la famille des cours d'arts du cirque
Maîtrise de son vocabulaire technique mise au service des deux moments forts de la 3ème année: le collectif et le projet personnel
Travail de l'improvisation: mise en situation de la matière.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

3ème année - Objectifs = autonomie

Personnalisation profonde de la technique. Assimilation de cette technique.

Mettre cette technique au service d'un projet artistique dans son sens le plus large.

L'étudiant doit connaître son programme de travail, et doit pouvoir être capable, avec l'aide de son professeur, de le faire évoluer. Pour amener ainsi l'étudiant vers une autonomie en vue de sa sortie du « cocon » scolaire.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

3ème année

Continuer de manière plus ciblée les différentes pistes de travail abordées durant les 2 années précédentes, et particulièrement par rapport à leur projet personnel et le travail en collectif.

Le programme technique devient progressivement leur propriété, en vue d'une autonomie complète quant aux choix des éléments techniques et artistiques, et des moyens pour y parvenir.

En fin de 3ème année, l'étudiant réalisera un projet comprenant toutes les composantes d'un numéro professionnel, une technique de haut niveau au service d'un propos artistique arrivé à maturité. En résumé, de répondre aux objectifs généraux de cette formation.

V. REMARQUES

Obligation : Salle avec hauteur de 5 m

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/tissu

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	3
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	5
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Savoir librement varier et improviser avec les éléments techniques pour construire les différents enchaînements.
Auto-correction des erreurs dans l'exécution des éléments techniques.
La capacité de développer un nouveau mouvement à partir d'un mouvement maîtrisé.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Continuation de l'amélioration des éléments techniques haut niveau.
Recherche de l'amélioration de la performance, surtout dans le domaine des éléments techniques acquis.
Recherche de l'autonomie dans l'apprentissage (l'absence d'aide extérieure).
Auto-correction de sa technique : Indépendamment trouver des erreurs et la façon de les corriger.
Intégrer et adapter dans sa discipline la technique des autres disciplines complémentaires (danse, acrobatie, trampoline, etc.).
Développement et automatisation des éléments techniques, tellement, que ça ne posera plus aucun problème d'ajouter le jeu d'acteur et la dramaturgie.
Utiliser les éléments techniques comme façon de communication. A travers des éléments techniques savoir exprimer ses idées et les émotions.
Recherche de nouvelles formes d'éléments techniques en appuyant à la fois sur les capacités physiques et sur les autres formes.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Savoir intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Le travail sera axé sur l'endurance spécifique, afin de veiller à une intégration harmonieuse des techniques acquises dans le cadre d'un spectacle individuel ou collectif.
Direction vers le projet personnel pour l'exit. Recherche de l'adaptation de la technique à son projet personnel.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Support du développement de l'indépendance et l'autonomie de l'étudiant dans les démarches techniques et artistiques.
L'étudiant ne fait pratiquement plus de base sauf comme échauffement personnel.
Développement de l'autonomie.
Utilisation de parade et de manipulation pour assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.
Le vocabulaire technique apparaît donc ici comme l'alphabet de la création.

V. REMARQUES

Composition du programme d'étude personnalisé : professeur 30% / élève 70%
Le focus sur la recherche artistique se fait au moment du travail sur le projet artistique personnel ou le collectif. Ou avec un(e) professeur intervenant.
Le contenu de l'examen Art du Cirque est basé sur le programme d'étude de chaque étudiant et selon les règlements de l'examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/mât chinois

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Jesse Huygh	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Ce cours requiert des bases ancrées de technique du Mât Chinois.

Psychologiquement, une motivation, une ouverture à apprendre, une confiance dans leurs appuis et dans les airs et idéalement une détermination favorisent le chemin de l'élève pour aller vers l'excellence.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

En troisième année, il s'agit de rassembler l'apprentissage qui a été fait durant les 2 années précédentes et de continuer la formation en préparation de l'exit, et de la carrière professionnelle qui suit derrière.

Le renforcement physique est maintenu ainsi que le travail d'éléments techniques, acquis et en cours d'acquisition.

Construction de séquences plus longues et développement du vocabulaire.

L'étudiant est amené à développer son autonomie dans le travail et à améliorer son analyse vis-à-vis de celui-ci.

La recherche est accentuée pour qu'il puisse faire son alchimie, en accompagnement avec le professeur.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'objectif est de finaliser le travail amorcé durant les 2 années précédentes.

Avec le bagage acquis, l'étudiant continue sa progression technique et construit des séquences, des enchaînements en vue de l'exit.

L'accompagnement technique continue, ainsi que la préparation corporelle.

L'accent est mis davantage sur une visualisation globale pour une construction de proposition artistique, axé davantage sur la recherche que précédemment.

Le professeur l'accompagne dans la recherche et la construction du mouvement, unifié avec la technique

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- Echauffement avec et sans l'agrès
- Exercices de préparation physique avec et sans l'agrès
- Pratique des éléments techniques avec apport de corrections a soit même, et ces collègues.
- Pratique d'enchaînements d'éléments techniques.
- Construction de phrases plus longues.
- Travail sur la musicalité et le rythme.
- Travail sur les qualités de mouvement.

Il s'agit dans ce cours de continuer à travailler les éléments et les phrases techniques dans une idée globale de ce qui appartient à l'élève comme identité physique et choix scénique, entre autres dans le projet personnel.

La recherche et le travail du mouvement font partie intégrante du cursus de cette année.

Le tout est orienté vers une autonomie de l'élève, un accompagnement sur une finalité de cycle, en préparation de la future vie professionnelle.

En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d'équipe.

L'élève accompagné de son professeur construit ce qui fera partie intégrante de son projet personnel et au-delà.

L'intégralité des cours se déroule en conscience, dans l'écoute, le respect et la bienveillance.

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l'écoute et ajustés en fonction de l'état physique et psychique de l'étudiant.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/cadre aérien

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - voltige	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	1
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

L'approche de l'agrès passe par la compréhension et le respect des lois de la physique et de la biomécanique. Cette perception, à la fois sportive et technique, permet de développer une attention particulière au corps, d'éviter les blessures et de prolonger ainsi la carrière des artistes.

Le travail cherche la propreté, la légèreté et la fluidité du mouvement. Les acrobates aériens doivent à la fois avoir des lignes de corps propres et singulières. Ce sont ces qualités qui permettent à l'artiste d'être fier de s'exprimer devant un public, dans une notion de plaisir partagé.

La relation au partenaire est primordiale, à la fois équilibrée, utile et respectueuse.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La troisième année est la synthèse du travail antérieur, avec un objectif supplémentaire qui est celui de la recherche artistique combinée à la performance acrobatique. Les moyens pour y arriver sont toujours ceux qui ont été appris les années précédentes mais avec une notion d'appropriation. Le choix du projet, la façon de le construire et l'autonomie personnelle sont le programme de cette dernière année.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Outre les figures du répertoire, le travail personnel sert d'appuis à la recherche de nouveauté et de personnalité.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/main à main

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	1
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

- 1. Utilisez les aptitudes physiques obtenues dans la deuxième année de la mise en œuvre de nouveaux objectifs pour la troisième année
- 2. Améliorer les compétences individuelles
- 3. Améliorer la condition physique générale, l'endurance, la force physique, sens de l'équilibre

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

- 1. Pousser plus loin les éléments techniques acquis en 2^{ème} année.
- 2. Revenir régulièrement sur les éléments de bases pour une remise à jour technique régulière.
- 3. Maîtriser de nouveaux éléments techniques.
- 4. Travail sur la propreté et la qualité d'exécution.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

- 1. Travail sans éléments de sécurité.
- 2. Développer sa conscience pour la prévention des risques.
- 3. Travail de conscientisation sur les corrections de ses propres défauts.
- 4 Travail sur le projet personnel avec l'aide des outils dramaturgique, musique, costume, etc...

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Préparation du voltigeur par un échauffement personnel avant de commencer le travail collectif, pour éliminer les risques de blessures. Puis commencer le travail en groupe en augmentant progressivement la difficulté technique en ayant toujours conscience de la sécurité (longes, tapis,..) travail de répétition... Attention plus élevée à la qualité de l'exécution du mouvement technique.

- 1. Plus d'attention à la qualité des performances techniques
- 2. Adapter le travail technique à la recherche du projet personnel.
- 3. Finalité de la 3^{ème} année, travail en binôme (professeur et accompagnateur) sur le projet personnel de l'étudiant.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE13 - ARC/sangles aériennes

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder les sangles.
Maîtrise de techniques de niveau supérieur.
Recherche de dynamisme et stabilité dans les enchaînements.
Recherche de figures personnalisées.
La suite du travail de deuxième année selon le niveau atteint par l'étudiant.
Intensifier le travail physique et de recherche en fonction de la singularisation.
Veiller à rendre l'étudiant plus autonome concernant ses objectifs et le chemin pour s'y rendre.
Travail technique et de recherche sur l'amplitude , le rythme et l'espace.
Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Échauffement sans l'agrès
Échauffement avec l'agrès (figures simples et acquises)
Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique des sangles ou de figures particulières si nécessaire
Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoires.
En suspension : les levés de jambes vers diverses positions autonome/ drapeau / travail de rotation (droite/gauche) avec des montées vers les différents drapeaux /
Ballants à deux bras et ses variations / Ballants à un bras avec ses variations / travail en rotation et en circulaire.
En appui : les positions d'appui sur deux / un bras / les enroulés avec bras tendus / bras fléchis / travail en circulaire / rotations avants et arrières en dynamique

Travail de chute après les enroulés depuis l'équilibre.
Travail au sol : différentes manières de rentrer et sortir des sangles / manipulation des sangles.
La recherche de tout ce travail est envisagé de manière symétrique , c'est -à -dire avec le bras droit comme avec le gauche.
Combinaison de plusieurs figures techniques citées ci-dessus.
Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Contenu/Contexte; cfr. Methodologie.
Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs variables (blessures, nombre d'heures de cours...)
Éthique
La relation enseignant-étudiant est basée sur le respect et la confiance mutuels. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/acrodanse

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Bases d'acrobatie au sol (séries de roulades avant vers placements de dos, roues, rondade, salto avant, salto arrière de l'arrêt, rondade flic, flic enchaînés, salto costal) avec parade et/ou tapis
ATR avec un placement correct
Notion de danse
Une réelle envie de chercher et développer un projet personnel autour de mouvements acrobatiques et dansés.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours est un cours arts du cirque. Il traite directement la passion des étudiants.

« ce que le cours recherche »

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
Maîtrise et enrichissement des mouvements.
Recherche de mouvements acrobatiques inspirés par la danse (hip-hop, capoeira, contemporaine...)
Travail des appuis au sol, des différentes qualités de corps, équilibre/déséquilibre, le rythme.
Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
Recherche d'une fluidité et liberté de mouvement.
Recherche de l'ouverture et disponibilité envers des éventuels partenaires, une direction artistique, un public.
Clarifier le rapport de l'étudiant avec son corps, le sol, l'espace.
Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder l'acrodanse.
Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.
Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en générale et de l'acrodanse en particulier.
Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

En troisième année l'étudiant cherche davantage sa propre façon d'aborder l'acrodanse et de s'exprimer avec. Tout en continuant à travailler la technique de l'acrodanse et sa qualité de mouvement. L'écriture des enchaînements et l'accompagnement au moment du projet personnel prennent plus d'importance que les années précédentes.
Il sera capable de travailler de manière autonome en fin de cursus.

Méthode :

Choix des objectifs et figures à travailler en dialogue avec l'étudiant en début d'année. Ces choix dépendent des acquis de l'étudiant, de ses ambitions et de ce qui semble réaliste et judicieux à l'enseignant.
Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Échauffement général
Échauffement acrobatique (figures simple et acquises)
Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique de l'acrodanse ou de mouvements particuliers si nécessaire

Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoires
Analyse et auto-analyse des figures effectuées

Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance
Variations de vitesse et de qualité gestuelle (tonique, relâché, saccadé, lié...)

Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support (musique, texte, visuel...)

Exercices d'écriture

Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

Éthique

La relation enseignant-étudiant est basée sur le respect et la confiance mutuel. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/fil dur

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	1
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	2
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Maîtrise de la réalisation de figures et des enchaînements.
Travail autonome et capacité d'adaptation.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le travail en 3ème année est axé sur le Projet Personnel.
L'objectif du cours comporte également une dimension de réflexion personnelle sur le style, celle-ci doit avoir atteint un niveau de maturité suffisant en fin d'année pour que chacun puisse poursuivre un travail autonome sur son projet. Cette maturité passe par une maîtrise globale des techniques les plus avancées.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La 3ème année est consacrée à l'approfondissement des axes de travail définis en 2ème année. Il s'agit d'une période de perfectionnement des figures et des enchaînements propres à la démarche artistique de chacun. La définition de cette démarche est encore affinée en 3ème année, ce qui permet de concentrer le travail sur un nombre limité d'axes de travail.
Une préparation intensive du projet personnel constitue l'essentiel du cours pendant le mois qui précède le spectacle de fin d'études.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/bascule

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - voltige	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Yuri Sakalov	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	1
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

L'approche de l'agrès passe par la compréhension et le respect des lois de la physique et de la biomécanique. Cette perception, à la fois sportive et technique, permet de développer une attention particulière au corps, d'éviter les blessures et de prolonger ainsi la carrière des artistes.

Le travail cherche la propreté, la légèreté et la fluidité du mouvement. Les acrobates en voltige doivent à la fois avoir des lignes de corps propres et singulières. Ce sont ces qualités qui permettent à l'artiste d'être fier de s'exprimer devant un public, dans une notion de plaisir partagé.

La relation au partenaire est primordiale, à la fois équilibrée, utile et respectueuse.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La troisième année est la synthèse du travail antérieur, avec un objectif supplémentaire qui est celui de la recherche artistique combinée à la performance acrobatique. Les moyens pour y arriver sont toujours ceux qui ont été appris les années précédentes mais avec une notion d'appropriation. Le choix du projet, la façon de le construire et l'autonomie personnelle sont le programme de cette dernière année.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Outre les figures du répertoire, le travail personnel sert d'appuis à la recherche de nouveauté et de personnalité.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/corde

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	3
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	5
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Savoir librement varier et improviser avec les éléments techniques pour construire les différents enchaînements.
Auto-correction des erreurs dans l'exécution des éléments techniques.
La capacité de développer un nouveau mouvement à partir d'un mouvement maîtrisé.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Continuation de l'amélioration des éléments techniques haut niveau.
Recherche de l'amélioration de la performance, surtout dans le domaine des éléments techniques acquis.
Recherche de l'autonomie dans l'apprentissage (l'absence d'aide extérieure).
Auto-correction de sa technique : Indépendamment trouver des erreurs et la façon de les corriger.
Intégrer et adapter dans sa discipline la technique des autres disciplines complémentaires (danse, acrobatie, trampoline, etc.).
Développement et automatisation des éléments techniques, tellement, que ça ne posera plus aucun problème d'ajouter le jeu d'acteur et la dramaturgie.
Utiliser les éléments techniques comme façon de communication. A travers des éléments techniques savoir exprimer ses idées et les émotions.
Recherche de nouvelles formes d'éléments techniques en appuyant à la fois sur les capacités physiques et sur les autres formes.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Savoir intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Le travail sera axé sur l'endurance spécifique, afin de veiller à une intégration harmonieuse des techniques acquises dans le cadre d'un spectacle individuel ou collectif.
Direction vers le projet personnel pour l'exit. Recherche de l'adaptation de la technique à son projet personnel.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Support du développement de l'indépendance et l'autonomie de l'étudiant dans les démarches techniques et artistiques.
L'étudiant ne fait pratiquement plus de base sauf comme échauffement personnel.
Développement de l'autonomie.
Utilisation de parade et de manipulation pour assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.
Le vocabulaire technique apparaît donc ici comme l'alphabet de la création.

V. REMARQUES

Composition du programme d'étude personnalisé : professeur 30% / élève 70%
Le focus sur la recherche artistique se fait au moment du travail sur le projet artistique personnel ou le collectif. Ou avec un(e) professeur intervenant.
Le contenu de l'examen Art du Cirque est basé sur le programme d'étude de chaque étudiant et selon les règlements de l'examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/cerceau

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	3
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	5
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Savoir librement varier et improviser avec les éléments techniques pour construire les différents enchaînements.
Auto-correction des erreurs dans l'exécution des éléments techniques.
La capacité de développer un nouveau mouvement à partir d'un mouvement maîtrisé.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Continuation de l'amélioration des éléments techniques haut niveau.
Recherche de l'amélioration de la performance, surtout dans le domaine des éléments techniques acquis.
Recherche de l'autonomie dans l'apprentissage (l'absence d'aide extérieure).
Auto-correction de sa technique : Indépendamment trouver des erreurs et la façon de les corriger.
Intégrer et adapter dans sa discipline la technique des autres disciplines complémentaires (danse, acrobatie, trampoline, etc.).
Développement et automatisation des éléments techniques, tellement, que ça ne posera plus aucun problème d'ajouter le jeu d'acteur et la dramaturgie.
Utiliser les éléments techniques comme façon de communication. A travers des éléments techniques savoir exprimer ses idées et les émotions.
Recherche de nouvelles formes d'éléments techniques en appuyant à la fois sur les capacités physiques et sur les autres formes.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Savoir intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Le travail sera axé sur l'endurance spécifique, afin de veiller à une intégration harmonieuse des techniques acquises dans le cadre d'un spectacle individuel ou collectif.
Direction vers le projet personnel pour l'exit. Recherche de l'adaptation de la technique à son projet personnel.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Support du développement de l'indépendance et l'autonomie de l'étudiant dans les démarches techniques et artistiques.
L'étudiant ne fait pratiquement plus de base sauf comme échauffement personnel.
Développement de l'autonomie.
Utilisation de parade et de manipulation pour assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.
Le vocabulaire technique apparaît donc ici comme l'alphabet de la création.

V. REMARQUES

Composition du programme d'étude personnalisé : professeur 30% / élève 70%
Le focus sur la recherche artistique se fait au moment du travail sur le projet artistique personnel ou le collectif. Ou avec un(e) professeur intervenant.
Le contenu de l'examen Art du Cirque est basé sur le programme d'étude de chaque étudiant et selon les règlements de l'examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/trapèze

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	3
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	5
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Savoir librement varier et improviser avec les éléments techniques pour construire les différents enchaînements.
Auto-correction des erreurs dans l’exécution des éléments techniques.
La capacité de développer un nouveau mouvement à partir d'un mouvement maîtrisé.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

S’applique à la discipline du Trapèze statique, Trapèze fixe et Trapèze ballant.
Continuation de l’amélioration des éléments techniques haut niveau.
Recherche de l'amélioration de la performance, surtout dans le domaine des éléments techniques acquis.
Recherche de l'autonomie dans l'apprentissage (l'absence d'aide extérieure).
Auto-correction de sa technique : Indépendamment trouver des erreurs et la façon de les corriger.
Intégrer et adapter dans sa discipline la technique des autres disciplines complémentaires (danse, acrobatie, trampoline, etc.).
Développement et automatisation des éléments techniques, tellement, que ça ne posera plus aucun problème d’ajouter le jeu d’acteur et la dramaturgie.
Utiliser les éléments techniques comme façon de communication. A travers des éléments techniques savoir exprimer ses idées et les émotions.
Recherche de nouvelles formes d'éléments techniques en appuyant à la fois sur les capacités physiques et sur les autres formes.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Savoir intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Le travail sera axé sur l'endurance spécifique, afin de veiller à une intégration harmonieuse des techniques acquises dans le cadre d'un spectacle individuel ou collectif.
Direction vers le projet personnel pour l’exit. Recherche de l'adaptation de la technique à son projet personnel.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Avant de choisir un mode d'apprentissage il est important de connaître la typologie de chaque étudiant. La methodology de travail sera adapté selon l’élève avec une approche individualisée et personnalisée.
Il est très important d’apprendre aux étudiants de réfléchir et d’analyser eux-mêmes pour ainsi s’approprier leur technique et la rendre unique.
Chaque élément technique sera décomposé pour mieux comprendre les figures en passant par des exercices préparatoires
Apprentissage des mouvements sur le sol pour après les appliquer sur l’agrès.
Utilisation de parade, de longe et tapis de réception seront nécessaires pour assurer les nouvelles figures.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.
Le vocabulaire technique apparaît donc ici comme l'alphabet de la création.

V. REMARQUES

Composition du programme d'étude personnalisé : professeur 30% / élève 70%
Le focus sur la recherche artistique se fait au moment du travail sur le projet artistique personnel ou le collectif. Ou avec un(e) professeur intervenant.
Le contenu de l’examen Art du Cirque est basé sur le programme d’étude de chaque étudiant et selon les règlements de l’examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/équilibre

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	2
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

L'étudiant doit savoir faire un équilibre sur 1 bras de façon stable au sol et sur cannes d'équilibre.
Drapeau, figa, mexicain sont trois figures imposées.
Endo et stalder sur 1 bras à droite et à gauche.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Travail sur la stabilité et la résistance (endurance)
Travail sur des enchaînements de figures techniques
Utiliser ses enchaînements afin de construire un numéro.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La méthodologie en 3eme année est la même. Mais l'étudiant est de plus en plus autonome. Il maîtrise sa respiration peut relâcher d'avantage afin de pouvoir investir une intention artistique.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion d'un périmètre de sécurité autour de chaque pratiquant est importante. L'équilibre est un travail solitaire. L'enseignant doit accompagner au mieux ses étudiants dans cette solitude.
L'équilibre demande de la part de l'étudiant un gros travail personnel.
L'acquisition de ce savoir est un des plus longs dans le temps dans les disciplines de cirque. Il nécessite de la constance de la part de l'étudiant et des encouragements permanents de la part de l'enseignant.
Le respect réciproque est important à trouver dès la première année. Le rapport au calme est important dans les cours

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/banquine

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

- 1. Utilisez aptitudes physiques obtenus dans la deuxième année de la mise en œuvre de nouveaux objectifs pour la troisième année
- 2. Améliorer les compétences individuelles
- 3. Améliorer la condition physique générale, l'endurance, la force physique, sens de l'équilibre

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

- 1. Pousser plus loin les éléments techniques acquis en 2^{ème} année.
- 2. Revenir régulièrement sur les éléments de bases pour une remise à jour technique régulière.
- 3. Maîtriser de nouveaux éléments techniques.
- 4. Travail sur la propreté et la qualité d'exécution.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

- 1. Travail sans éléments de sécurité.
- 2. Développer sa conscience pour la prévention des risques.
- 3. Travail de conscientisation sur les corrections de ses propres défauts.
- 4 Travail sur le projet personnel avec l'aide des outils dramaturgique, musique, costume, etc...

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Préparation du voltigeur par un échauffement personnel avant de commencer le travail collectif, pour éliminer les risques de blessures. Puis commencer le travail en groupe en augmentant progressivement la difficulté technique en ayant toujours conscience de la sécurité (longes, tapis,..) travail de répétition... Attention plus élevée à la qualité de l'exécution du mouvement technique.

- 1. Plus d'attention à la qualité des performances techniques
- 2. Adapter le travail technique à la recherche du projet personnel.
- 3. Finalité de la 3^{ème} année, travail en binôme (professeur et accompagnateur) sur le projet personnel de l'étudiant.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/trapèze Washington

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - équilibre	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	7
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	7
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

L'étudiant doit savoir faire un équilibre sur 1 bras de façon stable au sol et sur cannes d'équilibre.
L'équilibre sur la tête sur un trapèze Washington dans la qualité et la hauteur (montée et descente)
L'équilibre sur les mains sur un trapèze Washington en bas et en haut (montée et descente)

L'étudiant doit savoir faire un équilibre sur 1 bras sur un trapèze en bas et en haut (montée et descente)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Travail sur la stabilité et la résistance.
Travail sur des enchainements de figures techniques.
Utiliser ses enchainements afin de construire un numéro.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La méthodologie en 3eme année est la même. Mais l'étudiant est plus en plus autonome.
Il maitrise sa respiration peut relâcher d'avantage afin de pouvoir investir une intention artistique.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion d'un périmètre de sécurité autour de chaque pratiquant est importante. L'équilibre est un travail solitaire. L'enseignant doit accompagner au mieux ses étudiants dans cette solitude.
L'équilibre demande de la part de l'étudiant un gros travail personnel.
L'acquisition de ce savoir est un des plus longs dans les disciplines de cirque. Il nécessite de la constance de la part de l'étudiant et des encouragements permanents de la part de l'enseignant.
Le respect réciproque est important à trouver dès la première année. Le rapport au calme est important dans les cours.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE13 - ARC/corde volante

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	3
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	5
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Savoir librement varier et improviser avec les éléments techniques pour construire les différents enchaînements.
Auto-correction des erreurs dans l'exécution des éléments techniques.
La capacité de développer un nouveau mouvement à partir d'un mouvement maîtrisé.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Continuation de l'amélioration des éléments techniques haut niveau.
Recherche de l'amélioration de la performance, surtout dans le domaine des éléments techniques acquis.
Recherche de l'autonomie dans l'apprentissage (l'absence d'aide extérieure).
Auto-correction de sa technique : Indépendamment trouver des erreurs et la façon de les corriger.
Intégrer et adapter dans sa discipline la technique des autres disciplines complémentaires (danse, acrobatie, trampoline, etc.).
Développement et automatisation des éléments techniques, tellement, que ça ne posera plus aucun problème d'ajouter le jeu d'acteur et la dramaturgie.
Utiliser les éléments techniques comme façon de communication. A travers des éléments techniques savoir exprimer ses idées et les émotions.
Recherche de nouvelles formes d'éléments techniques en appuyant à la fois sur les capacités physiques et sur les autres formes.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Savoir intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Le travail sera axé sur l'endurance spécifique, afin de veiller à une intégration harmonieuse des techniques acquises dans le cadre d'un spectacle individuel ou collectif.
Direction vers le projet personnel pour l'exit. Recherche de l'adaptation de la technique à son projet personnel.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Support du développement de l'indépendance et l'autonomie de l'étudiant dans les démarches techniques et artistiques.
L'étudiant ne fait pratiquement plus de base sauf comme échauffement personnel.
Développement de l'autonomie.
Utilisation de parade et de manipulation pour assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.
Le vocabulaire technique apparaît donc ici comme l'alphabet de la création.

V. REMARQUES

Composition du programme d'étude personnalisé : professeur 30% / élève 70%
Le focus sur la recherche artistique se fait au moment du travail sur le projet artistique personnel ou le collectif. Ou avec un(e) professeur intervenant.
Le contenu de l'examen Art du Cirque est basé sur le programme d'étude de chaque étudiant et selon les règlements de l'examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/sangles boucles

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	1
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)
II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)
III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)
IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)
V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/main à main (b)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	5
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Transférer les connaissances de première et deuxième année
Etre acteur de son apprentissage, vers une gestion des processus d'apprentissage autonome
Appropriation du programme
Gérer sa spécialisation dans son ensemble et la relation de travail
Connaitre son corps, ses limites, ses capacités ainsi que celui de son partenaire

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Veiller à une relation équilibrée au sein du groupe dans le travail
Prise en charge du programme
Acquisition d'éléments complexes
Maitrise de sa technicité
Adapter son vocabulaire technique au service d'une création
Accéder à la prouesse et la virtuosité
Chercher son style, sa pratique personnelle identifiée vers une singularité

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

auto-gestion des routines de travail
accentuer le travail en autonomie et la collaboration entre partenaires
continuer à développer le renforcement musculaire et la flexibilité du corps comme outil principal
apprentissage par répétition, manipulation et situations adaptées
explorer et diversifier le programme académique
travail de recherche avec contraintes et/ou thématiques
adapter un programme en vue de propositions artistiques
personnaliser sa pratique, développer son style
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (ressenti, partage...)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

travail individuel du voltigeur
comme base d'échauffement et/ou de fin de cours pour se recentrer sur ses propres actions et sur ses propres challenges
travail individuel du porteur
comme base d'échauffement et/ou de fin de cours pour se recentrer sur ses propres actions et sur ses propres challenges
Formation collective
répétition des placements et transitions simples comme base incontournable d'échauffement (repères...)

acquisition de figures complexes en statique et dynamique
combinaison de plusieurs éléments complexes dans une même séquence
travail d'éléments/séquences personnalisées
exploiter le travail de recherche vers une composition
adapter la composition en jouant sur les rythmes, l'espace, l'amplitude, la qualité gestuelle...
faire des choix judicieux en fonction des conditions de présentation...
trouver l'harmonie du groupe
vers une singularité de sa pratique, vers l'originalité
Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique
sécurité de l'étudiant, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque
Le porteur est garant de la sécurité de son voltigeur

V. REMARQUES

Faire des choix judicieux d'une pratique adaptée à son futur métier
Pratiquer une discipline collective nécessite non seulement des capacités et qualités physiques spécifiques mais aussi une grande ouverture vis à vis de son/sa partenaire. L'empathie, l'écoute, la communication, la confiance... sont la base et l'équilibre ultime au sein du groupe.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE13 - ARC/portés acrobatique

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	2
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

L'étudiant doit savoir faire un équilibre sur 1 bras de façon stable au sol et sur cannes d'équilibre.
Drapeau, figa, mexicain sont trois figures imposées.
Endo et stalder sur 1 bras à droite et à gauche.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Travail sur la stabilité et la résistance (endurance)
Travail sur des enchaînements de figures techniques
Utiliser ses enchaînements afin de construire un numéro.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La méthodologie en 3eme année est la même. Mais l'étudiant est de plus en plus autonome. Il maîtrise sa respiration peut relâcher d'avantage afin de pouvoir investir une intention artistique.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion d'un périmètre de sécurité autour de chaque pratiquant est importante. L'équilibre est un travail solitaire. L'enseignant doit accompagner au mieux ses étudiants dans cette solitude.
L'équilibre demande de la part de l'étudiant un gros travail personnel.
L'acquisition de ce savoir est un des plus longs dans le temps dans les disciplines de cirque. Il nécessite de la constance de la part de l'étudiant et des encouragements permanents de la part de l'enseignant.
Le respect réciproque est important à trouver dès la première année. Le rapport au calme est important dans les cours

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/contorsion

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	2
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

L'étudiant doit savoir faire un équilibre sur 1 bras de façon stable au sol et sur cannes d'équilibre.
Drapeau, figa, mexicain sont trois figures imposées.
Endo et stalder sur 1 bras à droite et à gauche.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Travail sur la stabilité et la résistance (endurance)
Travail sur des enchaînements de figures techniques
Utiliser ses enchaînements afin de construire un numéro.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La méthodologie en 3eme année est la même. Mais l'étudiant est de plus en plus autonome. Il maîtrise sa respiration peut relâcher d'avantage afin de pouvoir investir une intention artistique.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion d'un périmètre de sécurité autour de chaque pratiquant est importante. L'équilibre est un travail solitaire. L'enseignant doit accompagner au mieux ses étudiants dans cette solitude.
L'équilibre demande de la part de l'étudiant un gros travail personnel.
L'acquisition de ce savoir est un des plus longs dans le temps dans les disciplines de cirque. Il nécessite de la constance de la part de l'étudiant et des encouragements permanents de la part de l'enseignant.
Le respect réciproque est important à trouver dès la première année. Le rapport au calme est important dans les cours

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/trapèze (b)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

volt avec variations (profil, jambes serrées, une jambe)
équilibres, variations petite pièce (jambes serrées, profil)
capacité d'enchaîner des difficultés techniques avec aisance
figures personnelles et/ou personnalisées

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

SUR LES 3 ANNEES :

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
Maîtrise et enrichissement des mouvements avec et autour de la roue.
Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
Recherche d'une fluidité et liberté de mouvement.
Recherche de l'ouverture et disponibilité envers des éventuels partenaires, une direction artistique, un publique.
Clarifier le rapport de l'étudiant avec son agrès.
Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder la roue.
Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.
Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en générale et de la roue en particulier.
Développer ses capacités d'auto-analyse.
Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

En troisième année l'étudiant cherche davantage sa propre façon d'aborder la roue et de s'exprimer avec. Tout en continuant à travailler la technique de la roue et sa qualité de mouvement. L'écriture des enchaînements et l'accompagnement au moment du projet personnel prennent plus d'importance que les années précédentes. Il sera capable de travailler de manière autonome en fin de cursus.

Choix des objectifs et figures à travailler en dialogue avec l'étudiant en début d'année. Ces choix dépendent des acquis de l'étudiant, de ces ambitions et de ce qui semble réaliste et judicieux à l'enseignant.
Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Échauffement sans l'agrès
Échauffement avec l'agrès (figures simple et acquises)
Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique de la roue ou de figures particulières si nécessaire

Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoire
Analyse et auto-analyse des figures effectuées

Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance
Variations de vitesse et de qualité gestuel (tonique, relâché, saccadé, lié...)

Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support (musique, texte, visuel...)

Exercices d'écriture

Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

Éthique

La relation enseignant-étudiant est basé sur le respect et la confiance mutuels. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/trapèze (c)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - voltige	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	5
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Transférer les connaissances de première et deuxième année
Etre acteur de son apprentissage, vers une gestion des processus d'apprentissage autonome

Appropriation du programme
Gérer sa spécialisation dans son ensemble
Connaitre son corps, ses limites mais aussi ses capacités

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Prise en charge du programme
Acquisition d'éléments complexes
Maitrise de sa technicité
Accéder à la prouesse et la virtuosité
Chercher son style, sa pratique personnelle identifiée vers une singularité

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

apprentissage par répétition, manipulation, parade
auto-gestion des routines de travail
explorer et diversifier le programme académique
adapter un programme en vue de propositions artistiques
augmenter les capacités d'autonomie
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (ressenti, partage...)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

répétition de séquences comme base de travail évolutif (échauffement, repères...)
stabilité d'éléments complexes (statique, dynamique, en mouvement)
combinaison de plusieurs éléments complexes dans une même séquence
travail d'éléments/séquences personnalisées
exploiter le travail de recherche vers une composition
adapter la composition en jouant sur les rythmes, l'espace, l'amplitude, la qualité... gestuelle
vers une singularité de sa pratique

Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique

sécurité de l'étudiant, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque

V. REMARQUES

Faire des choix judicieux d'une pratique adaptée à son futur métier

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/équilibre (b)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	5
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Transférer les connaissances de première et deuxième année
Etre acteur de son apprentissage, vers une gestion des processus d'apprentissage autonome

Appropriation du programme
Gérer sa spécialisation dans son ensemble
Connaitre son corps, ses limites mais aussi ses capacités

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Prise en charge du programme
Acquisition d'éléments complexes
Maîtrise de sa technicité
Accéder à la prouesse et la virtuosité
Chercher son style, sa pratique personnelle identifiée vers une singularité

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

apprentissage par répétition et manipulation
auto-gestion des routines de travail
explorer et diversifier le programme académique
adapter un programme en vue de propositions artistiques
augmenter les capacités d'autonomie
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (ressenti, partage...)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

répétition des placements et transitions simples comme base incontournable d'échauffement (repères...)
stabilité équilibre 1 bras, variantes, flag
combiner plusieurs éléments complexes dans une même séquence (positions, transitions)
travail d'éléments/séquences personnalisées
exploiter le travail de recherche vers une composition
adapter la composition en jouant sur les rythmes, l'espace, amplitude, qualité... gestuelle
vers une singularité de sa pratique

Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique

sécurité de l'étudiant, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque

V. REMARQUES

Faire des choix judicieux d'une pratique adaptée à son futur métier

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/contorsion (b)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Philippe Vande Weghe	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Le programme de BAAC 1 et 2

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Maîtrise de son vocabulaire technique mise au service des deux moments forts de la 3^{me} année: le collectif et le projet personnel.
Mise en situation de la matière, principalement par le biais de l'improvisation.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

3^{ème} année - Objectifs = autonomie

Personnalisation profonde de la technique. Assimilation de cette technique.

Mettre cette technique au service d'un projet artistique dans son sens le plus large.

L'étudiant doit connaître son programme de travail, et doit pouvoir être capable, avec l'aide de son professeur, de le faire évoluer. Pour amener ainsi l'étudiant vers une autonomie en vue de sa sortie du « cocon » scolaire.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Continuer de manière plus ciblée les différentes pistes de travail abordées durant les 2 années précédentes, et particulièrement par rapport à leur projet personnel et le travail en collectif.

Le programme technique devient progressivement leur propriété, en vue d'une autonomie complète quant aux choix des éléments techniques et artistiques, et des moyens pour y parvenir.

En fin de 3^{ème} année, l'étudiant réalisera un projet comprenant toutes les composantes d'un numéro professionnel, une technique de haut niveau au service d'un propos artistique arrivé à maturité. En résumé, de répondre aux objectifs généraux de cette formation.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/acrodanse (b)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Yuri Sakalov	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	1
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

L'approche de l'espace passe par la compréhension et le respect des lois de la physique et de la biomécanique. Cette perception, à la fois sportive et technique, permet de développer une attention particulière au corps, d'éviter les blessures et de prolonger ainsi la carrière des artistes.

Le travail cherche la propreté, la légèreté et la fluidité du mouvement. Les acrobates doivent à la fois avoir des lignes de corps propres et singulières. Ce sont ces qualités qui permettent à l'artiste d'être fier de s'exprimer devant un public, dans une notion de plaisir partagé.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La troisième année est la synthèse du travail antérieur, avec un objectif supplémentaire qui est celui de la recherche artistique combinée à la performance acrobatique. Les moyens pour y arriver sont toujours ceux qui ont été appris les années précédentes mais avec une notion d'appropriation. Le choix du projet, la façon de le construire et l'autonomie personnelle sont le programme de cette dernière année.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Outre les figures du répertoire, le travail personnel sert d'appuis à la recherche de nouveauté et de personnalité.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/corde volante (b)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Yuri Sakalov	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	1
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

L'approche de l'agrès passe par la compréhension et le respect des lois de la physique et de la biomécanique. Cette perception, à la fois sportive et technique, permet de développer une attention particulière au corps, d'éviter les blessures et de prolonger ainsi la carrière des artistes.

Le travail cherche la propreté, la légèreté et la fluidité du mouvement. Les acrobates aériens doivent à la fois avoir des lignes de corps propres et singulières. Ce sont ces qualités qui permettent à l'artiste d'être fier de s'exprimer devant un public, dans une notion de plaisir partagé.

La relation au partenaire est primordiale, à la fois équilibrée, utile et respectueuse.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La troisième année est la synthèse du travail antérieur, avec un objectif supplémentaire qui est celui de la recherche artistique combinée à la performance acrobatique. Les moyens pour y arriver sont toujours ceux qui ont été appris les années précédentes mais avec une notion d'appropriation. Le choix du projet, la façon de le construire et l'autonomie personnelle sont le programme de cette dernière année.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Outre les figures du répertoire, le travail personnel sert d'appuis à la recherche de nouveauté et de personnalité.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/fil mou

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	5
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Transférer les connaissances de première et deuxième année
Etre acteur de son apprentissage, vers une gestion des processus d'apprentissage autonome

Appropriation du programme
Gérer sa spécialisation dans son ensemble
Connaitre son corps, ses limites mais aussi ses capacités

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Prise en charge du programme
Acquisition d'éléments complexes
Maitrise de sa technicité
Accéder à la prouesse et la virtuosité
Chercher son style, sa pratique personnelle identifiée vers une singularité

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

apprentissage par répétition
auto-gestion des routines de travail
explorer et diversifier le programme académique
adapter un programme en vue de propositions artistiques
augmenter les capacités d'autonomie
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (ressenti, partage...)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

répétition de séquences comme base de travail évolutif (échauffement, repères...)
stabilité des différentes formes d'équilibre
combinaison plusieurs éléments complexes dans une même séquence (positions, rotations, déplacements...)
travail d'éléments/séquences personnalisées
exploiter le travail de recherche vers une composition
adapter la composition en jouant sur les rythmes, l'espace, l'amplitude, qualité... gestuelle
vers une singularité de sa pratique

Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique

sécurité de l'étudiant, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque

V. REMARQUES

Faire des choix judicieux d'une pratique adaptée à son futur métier

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/hula hoop

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - jonglerie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Philippe Vande Weghe	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Cours de jonglerie et manipulation d'objet(s), dans la famille des cours d'arts du cirque
Maîtrise de son vocabulaire technique mise au service des deux moments forts de la 3ème année: le collectif et le projet personnel
Travail de l'improvisation: mise en situation de la matière.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

3ème année - Objectifs = autonomie

Personnalisation profonde de la technique. Assimilation de cette technique.

Mettre cette technique au service d'un projet artistique dans son sens le plus large.

L'étudiant doit connaître son programme de travail, et doit pouvoir être capable, avec l'aide de son professeur, de le faire évoluer. Pour amener ainsi l'étudiant vers une autonomie en vue de sa sortie du « cocon » scolaire.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

3ème année

Continuer de manière plus ciblée les différentes pistes de travail abordées durant les 2 années précédentes, et particulièrement par rapport à leur projet personnel et le travail en collectif.

Le programme technique devient progressivement leur propriété, en vue d'une autonomie complète quant aux choix des éléments techniques et artistiques, et des moyens pour y parvenir.

En fin de 3ème année, l'étudiant réalisera un projet comprenant toutes les composantes d'un numéro professionnel, une technique de haut niveau au service d'un propos artistique arrivé à maturité. En résumé, de répondre aux objectifs généraux de cette formation.

V. REMARQUES

Obligation : Salle avec hauteur de 5 m

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/vélo acrobatique

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - jonglerie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Philippe Vande Weghe	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Le programme de BAAC 1 et 2

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Maîtrise de son vocabulaire technique mise au service des deux moments forts de la 3^{me} année: le collectif et le projet personnel.
Mise en situation de la matière, principalement par le biais de l'improvisation.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

3^{ème} année - Objectifs = autonomie

Personnalisation profonde de la technique. Assimilation de cette technique.

Mettre cette technique au service d'un projet artistique dans son sens le plus large.

L'étudiant doit connaître son programme de travail, et doit pouvoir être capable, avec l'aide de son professeur, de le faire évoluer. Pour amener ainsi l'étudiant vers une autonomie en vue de sa sortie du « cocon » scolaire.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Continuer de manière plus ciblée les différentes pistes de travail abordées durant les 2 années précédentes, et particulièrement par rapport à leur projet personnel et le travail en collectif.

Le programme technique devient progressivement leur propriété, en vue d'une autonomie complète quant aux choix des éléments techniques et artistiques, et des moyens pour y parvenir.

En fin de 3^{ème} année, l'étudiant réalisera un projet comprenant toutes les composantes d'un numéro professionnel, une technique de haut niveau au service d'un propos artistique arrivé à maturité. En résumé, de répondre aux objectifs généraux de cette formation.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/échelle

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
La suite du travail de deuxième année selon le niveau atteint par l'étudiant.
Intensifier le travail physique et de recherche en fonction de la singularisation.
Veiller à rendre l'étudiant plus autonome concernant ses objectifs et le chemin pour s'y rendre.
Travail technique et de recherche sur l'amplitude , le rythme et l'espace.
Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Échauffement sans l'agrès
Échauffement avec l'agrès (figures simples et acquises)
Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique des sangles ou de figures particulières si nécessaire
Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoires.
Travail de montée / descente / passer au-dessus de l'échelle dynamique / demi vrilles devant et derrière / demi-tours et tours complets (devant-derrière) / demi tours de l'échelle / point-mort / pas de bases droite et gauche avec des demi vrilles et tours / positions assises / rotation arrière et avant / sorties et entrées de l'échelle / manipulation de l'objet.
Combinaison de plusieurs figures techniques citées ci-dessus.
Recherche de dynamisme et stabilité dans les enchaînements.
Recherche de figures personnalisées.
Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
Définition du programme en fonction de ses choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Contenu/Contexte; cfr. Methodologie.
Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs variables (blessures, nombre d'heures de cours...)
Éthique
La relation enseignant-étudiant est basée sur le respect et la confiance mutuels. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/trapèze (d)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Anthony Weiss	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)
II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)
III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)
IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)
V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/corde volante (c)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Anna Ward	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	2
	endurance	EC	3
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Ce cours requiert des bases techniques acquises et un vocabulaire développé de la technique de la corde volante.

Psychologiquement, une motivation, une ouverture à apprendre, une aisance dans les airs et une détermination favoriseront le chemin de l'élève pour aller vers l'excellence.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

En troisième année, il s'agit de continuer l'apprentissage technique qui a été amorcé durant les 2 années précédentes, en préparation de l'exit.
Le renforcement physique est maintenu.
Le travail d'éléments techniques, acquis et en cours d'acquisition, continue également.
Des séquences sont construites avec ces éléments et le vocabulaire est davantage développé.
L'étudiant est amené à développer son autonomie dans le travail et à améliorer son analyse vis-à-vis de celui-ci.
Et la recherche est accentuée pour qu'il puisse faire son alchimie, en accompagnement avec le professeur.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'objectif est de continuer et de finaliser le travail amorcé durant les 2 années précédentes.
Avec le bagage acquis, l'étudiant continue son apprentissage technique et construit des séquences, des enchaînements en vue de l'exit.
Une rigueur sur l'apprentissage de la technicité de l'agrès en ballant continue, ainsi que sur la préparation corporelle.
L'accent est mis davantage sur une visualisation globale pour une construction de proposition artistique avec une technique soutenue et adaptée.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- Echauffement avec l'agrès, sans l'agrès, sur l'agrès bas et sur la station vrilles.
- Pratique des éléments techniques avec apport de corrections.
- Pratique d'enchaînements d'éléments techniques.
- Affinement du rythme et des temps d'éléments.
- Construction de séquences.
- Recherche sur l'agrès et autour, dans le ballant et en fixe selon le projet personnel.
- Travail avec un-e autre longueur-se que le professeur, en vue de la sortie.
- Exercices de préparation physique avec et sans l'agrès.

Il s'agit dans ce cours de continuer à travailler les éléments et les phrases techniques dans une idée globale de ce que sera le projet personnel.
La recherche fait aussi partie du cursus de cette année.
L'élève est préparé à sa future vie professionnelle par un accompagnement sur une finalité de cycle.
En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d'équipe.
L'élève accompagné de son professeur construit ce qui fera partie intégrante de son projet personnel et au-delà.
L'intégralité des cours se déroule en conscience, dans l'écoute, le respect et la bienveillance.

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l'écoute et ajustés en fonction de l'état physique et psychique de l'étudiant.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/corde (b)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Anthony Weiss	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Ce cours requiert des bases techniques acquises et un vocabulaire développé de la technique de la corde lisse.

Psychologiquement, une motivation, une ouverture à apprendre, une aisance dans les airs et une détermination favoriseront le chemin de l'élève pour aller vers l'excellence.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

En troisième année, il s'agit de rassembler l'apprentissage qui a été fait durant les 2 années précédentes et de continuer la formation en préparation de l'exit.

Le renforcement physique est maintenu ainsi que le travail d'éléments techniques, acquis et en cours d'acquisition.

Construction de séquences plus longues et développement du vocabulaire.

L'étudiant est amené à développer son autonomie dans le travail et à améliorer son analyse vis-à-vis de celui-ci.

La recherche est accentuée pour qu'il puisse faire son alchimie, en accompagnement avec le professeur.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'objectif est de finaliser le travail amorcé durant les 2 années précédentes.

Avec le bagage acquis, l'étudiant continue sa progression technique et construit des séquences, des enchainements en vue de l'exit.

L'accompagnement technique continue, ainsi que sur la préparation corporelle.

L'accent est mis davantage sur une visualisation globale pour une construction de proposition artistique, axé davantage sur la recherche que précédemment.

Le professeur l'accompagne dans la recherche et la construction du mouvement, unifié avec la technique.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- Echauffement avec et sans l'agrès
- Exercices de préparation physique avec et sans l'agrès
- Pratique des éléments techniques avec apport de corrections.
- Pratique d'enchâînements d'éléments techniques.
- Construction de phrases plus longues.
- Travail sur la musicalité et le rythme.
- Travail sur les qualités de mouvement.

Il s'agit dans ce cours de continuer à travailler les éléments et les phrases techniques dans une idée globale de ce que sera le projet personnel.

La recherche et le travail du mouvement font partie intégrante du cursus de cette année.

Le tout est orienté vers une autonomie de l'élève, un accompagnement sur une finalité de cycle, en préparation de la future vie professionnelle.

En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d'équipe.

L'élève accompagné de son professeur construit ce qui fera partie intégrante de son projet personnel et au-delà.

L'intégralité des cours se déroule en conscience, dans l'écoute, le respect et la bienveillance.

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l'écoute et ajustés en fonction de l'état physique et psychique de l'étudiant.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE13 - ARC/acrodanse (c)

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Philippe Vande Weghe	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Le programme de BAAC 1 et 2

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Maîtrise de son vocabulaire technique mise au service des deux moments forts de la 3^{me} année: le collectif et le projet personnel.
Mise en situation de la matière, principalement par le biais de l'improvisation.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

3^{ème} année - Objectifs = autonomie

Personnalisation profonde de la technique. Assimilation de cette technique.

Mettre cette technique au service d'un projet artistique dans son sens le plus large.

L'étudiant doit connaître son programme de travail, et doit pouvoir être capable, avec l'aide de son professeur, de le faire évoluer. Pour amener ainsi l'étudiant vers une autonomie en vue de sa sortie du « cocon » scolaire.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Continuer de manière plus ciblée les différentes pistes de travail abordées durant les 2 années précédentes, et particulièrement par rapport à leur projet personnel et le travail en collectif.

Le programme technique devient progressivement leur propriété, en vue d'une autonomie complète quant aux choix des éléments techniques et artistiques, et des moyens pour y parvenir.

En fin de 3^{ème} année, l'étudiant réalisera un projet comprenant toutes les composantes d'un numéro professionnel, une technique de haut niveau au service d'un propos artistique arrivé à maturité. En résumé, de répondre aux objectifs généraux de cette formation.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE13 - ARC/trapèze ballant

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Anna Ward	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	2
	endurance	EC	3
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Ce cours requiert des bases techniques acquises et un vocabulaire développé de la technique du trapèze ballant.

Psychologiquement, une motivation, un réel souhait d'apprendre, une aisance dans les airs et une détermination favoriseront le chemin de l'élève pour aller vers l'excellence.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

En troisième année, il s'agit de continuer l'apprentissage technique qui a été amorcé durant les 2 années précédentes, en préparation de l'exit.

Le renforcement physique est maintenu ainsi que le travail d'éléments techniques, acquis et en cours d'acquisition.

Des séquences sont construites et le vocabulaire est davantage développé.

L'étudiant est amené à développer son autonomie dans le travail et à améliorer son analyse vis-à-vis de celui-ci.

Et la recherche est accentuée pour qu'il puisse faire son alchimie, en accompagnement avec le professeur.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'objectif est de continuer et de finaliser le travail amorcé durant les 2 années précédentes.

Avec le bagage acquis, l'étudiant continue son apprentissage technique et construit des séquences, des enchaînements en vue de l'exit.

Une rigueur sur l'apprentissage de la technicité de l'agrès en ballant continue, ainsi que sur la préparation corporelle.

L'accent est mis davantage sur une visualisation globale pour une construction de proposition artistique avec une technique soutenue et adaptée.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- Echauffement avec l'agrès, sans l'agrès, sur l'agrès bas et sur la station vrilles.
- Pratique des éléments techniques avec apport de corrections.
- Pratique d'enchaînements d'éléments techniques.
- Affinement du rythme et des temps d'éléments.
- Construction de séquences.
- Recherche sur l'agrès et autour, dans le ballant et en fixe selon le projet personnel.
- Travail avec un-e autre longueur-se que le professeur, en vue de la sortie.
- Exercices de préparation physique avec et sans l'agrès.

Il s'agit dans ce cours de continuer à travailler les éléments et les phrases techniques dans une idée globale de ce que sera le projet personnel.

La recherche fait aussi partie du cursus de cette année.

L'élève est préparé à sa future vie professionnelle par un accompagnement sur une finalité de cycle.

En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d'équipe.

L'élève accompagné de son professeur construit ce qui fera partie intégrante de son projet personnel et au-delà.

L'intégralité des cours se déroule en conscience, dans l'écoute, le respect et la bienveillance.

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l'écoute et ajustés en fonction de l'état physique et psychique de l'étudiant.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/trapèze danse

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	5
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Transférer les connaissances de première et deuxième année
Etre acteur de son apprentissage, vers une gestion des processus d'apprentissage autonome

Appropriation du programme
Gérer sa spécialisation dans son ensemble
Connaitre son corps, ses limites mais aussi ses capacités

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Prise en charge du programme
Acquisition d'éléments complexes
Maitrise de sa technicité
Accéder à la prouesse et la virtuosité
Chercher son style, sa pratique personnelle identifiée vers une singularité

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

apprentissage par répétition, manipulation, parade
auto-gestion des routines de travail
explorer et diversifier le programme académique
adapter un programme en vue de propositions artistiques
augmenter les capacités d'autonomie
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (ressenti, partage...)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

répétition de séquences comme base de travail évolutif (échauffement, repères...)
stabilité d'éléments complexes (statique, dynamique, en mouvement)
combinaison de plusieurs éléments complexes dans une même séquence
travail d'éléments/séquences personnalisées
exploiter le travail de recherche vers une composition
adapter la composition en jouant sur les rythmes, l'espace, l'amplitude, la qualité... gestuelle
vers une singularité de sa pratique

Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique

sécurité de l'étudiant, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque

V. REMARQUES

Faire des choix judicieux d'une pratique adaptée à son futur métier

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/cerceau (b)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	5
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	4
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Transférer les connaissances de première et deuxième année
Etre acteur de son apprentissage, vers une gestion des processus d'apprentissage autonome

Appropriation du programme
Gérer sa spécialisation dans son ensemble
Connaitre son corps, ses limites mais aussi ses capacités

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Prise en charge du programme
Acquisition d'éléments complexes
Maitrise de sa technicité
Accéder à la prouesse et la virtuosité
Chercher son style, sa pratique personnelle identifiée vers une singularité

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

apprentissage par répétition, manipulation, parade
auto-gestion des routines de travail
explorer et diversifier le programme académique
adapter un programme en vue de propositions artistiques
augmenter les capacités d'autonomie
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (ressenti, partage...)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

répétition de séquences comme base de travail évolutif (échauffement, repères...)
stabilité d'éléments complexes (statique, dynamique, en mouvement)
combinaison de plusieurs éléments complexes dans une même séquence
travail d'éléments/séquences personnalisées
exploiter le travail de recherche vers une composition
adapter la composition en jouant sur les rythmes, l'espace, l'amplitude, la qualité... gestuelle
vers une singularité de sa pratique

Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique

sécurité de l'étudiant, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque

V. REMARQUES

Faire des choix judicieux d'une pratique adaptée à son futur métier

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE13 - ARC/trapèze (e)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Jesse Huygh	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire	Dolorès Calvi				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Avoir réussi la deuxième année.
Savoir librement varier et improviser avec les éléments techniques pour construire les différents enchaînements.
Auto-correction des erreurs dans l'exécution des éléments techniques.
La capacité de développer un nouveau mouvement à partir d'un mouvement maîtrisé.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Continuation de l'amélioration des éléments techniques haut niveau.
Recherche de l'amélioration de la performance, surtout dans le domaine des éléments techniques acquis.
Recherche de l'autonomie dans l'apprentissage (absence d'aide extérieure).
Auto-correction de sa technique : Indépendamment trouver des erreurs et la façon de les corriger.
Intégrer et adapter dans sa discipline la technique des autres disciplines complémentaires (danse, acrobatie, trampoline, etc.).
Développement et automatisation des éléments techniques, tellement, que ça ne posera plus aucun problème d'ajouter le jeu d'acteur et la dramaturgie.
Utiliser les éléments techniques comme façon de communication. A travers des éléments techniques savoir exprimer ses idées et les émotions.
Recherche de nouvelles formes d'éléments techniques en appuyant à la fois sur les capacités physiques et sur les autres formes.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Savoir intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Le travail sera axé sur l'endurance spécifique, afin de veiller à une intégration harmonieuse des techniques acquises dans le cadre d'un spectacle individuel ou collectif.
Direction vers le projet personnel pour l'exit. Recherche de l'adaptation de la technique à son projet personnel.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Support du développement de l'indépendance et l'autonomie de l'étudiant dans les démarches techniques et artistiques.
L'étudiant ne fait pratiquement plus de base sauf comme échauffement personnel.
Développement de l'autonomie.
Utilisation de parade et de manipulation pour assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- contenu, contexte, éthique
- Echauffement avec et sans l'agrès
- Exercices de préparation physique avec et sans l'agrès
- Pratique des éléments techniques avec apport de corrections a soit même, et ces collègues.
- Pratique d'enchaînements d'éléments techniques.
- Construction de phrases plus longues.

- Travail sur la musicalité et le rythme.
- Travail sur les qualités de mouvement.

Il s'agit dans ce cours de continuer à travailler les éléments et les phrases techniques dans une idée globale de ce qui appartient à l'élève comme identité physique et choix scénique, entre autres dans le projet personnel.
La recherche et le travail du mouvement font partie intégrante du cursus de cette année.
Le tout est orienté vers une autonomie de l'élève, un accompagnement sur une finalité de cycle, en préparation de la future vie professionnelle.
En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d'équipe.
L'élève accompagné de son professeur construit ce qui fera partie intégrante de son projet personnel et au-delà.
L'intégralité des cours se déroule en conscience, dans l'écoute, le respect et la bienveillance. Le vocabulaire technique apparaît donc ici comme l'alphabet de la création.

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l'écoute et ajustés en fonction de l'état physique et psychique de l'étudiant.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE13 - ARC/sangles aériennes (b)

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA3/UE14 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Jesse Huygh	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire	Dolorès Calvi				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observablesEC : 20JA : 20TP : 0EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	maîtrise de son vocabulaire technique	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	virtuosité	JA	3
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	rythme et musicalité	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	enchaînement complexe intégrant le plus haut niveau de difficulté technique	JA	5
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	développer son autonomie et ses capacités d'adaptation	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	5
CRITERES 8	Réactivité / A		
	synthèse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	3
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Avoir passé la première année.
Avoir des éléments de base sur chaque niveau et être occupé à travailler sur des mouvements plus avancé, analyser des nouvelles possibilités, et personnalisation du matériel.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Correction, amélioration et développement des éléments techniques de base.
Augmenter la conscience de son corps, de son corps dans l'espace en trois dimensions, de l'environnement spatial.
Développement de l'orientation dans l'espace.
Développement de la coordination et l'attention.
Développer l'endurance, et la liaison en exécutant des séquences a base de leurs éléments techniques de base acquise.
Apprendre sa technique en termes de justesse biomécanique.
Continuation de l'amélioration des éléments techniques haut niveau.
Recherche de l'autonomie dans l'apprentissage (l'aide extérieure).
Auto-correction de sa technique : Indépendamment trouver des erreurs et la façon de les corriger.
Intégrer et adapter dans sa discipline la technique des autres disciplines complémentaires (danse, acrobatie, trampoline, etc.).
Développement et automatisation des éléments techniques, tellement, que ça ne posera plus aucun problème d'ajouter le jeu d'acteur et la dramaturgie.
Commencer a construire une liberté de variation en rythme, et styles de mouvements diverses.
Utiliser les éléments techniques comme façon de communication. A travers des éléments techniques savoir exprimer ses idées et les émotions.
Recherche de nouvelles formes d'éléments techniques en appuyant à la fois sur les capacités physiques et sur les autres formes.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Savoir intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Le travail sera axé sur l'endurance spécifique, afin de veiller à une intégration harmonieuse des techniques acquises dans le cadre d'un spectacle individuel ou collectif.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Support du développement de l'indépendance et l'autonomie de l'étudiant dans les démarches techniques et artistiques.
On crée une balance hebdomadaire entre le focus technique, placements, difficulté de mouvements, et, développement artistique sur l'agrès.
Développement de l'autonomie, et d'analyse de leurs collègues de classe afin de mieux apprendre a analyser le corps humain.
Utilisation de parade et de manipulation pour assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Le contenu de la deuxième année sera essentiellement basé sur l'apprentissage et la maîtrise des éléments techniques de base, des éléments techniques haute niveau isolés, et des séquences des mouvements.
Un travail progressif et régulier.
Une construction de leur personne artiste en parallèle avec le technicien cirque exécutif.

V. REMARQUES

Le contenu de l'examen Art du Cirque est basé sur le programme d'étude de chaque étudiant et selon les règlements de l'examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE14 - PRP/projets personnels (TFE)

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	II - PROJETS PERSONNELS	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé générique	Projets personnels	Crédits	11	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Projets personnels	Nbr heures	100	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	22	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☒ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☒ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	lisibilité et cohérence de la proposition artistique	JA	4
	interprétation (singularité, rayonnement, précision de l'acte,...)	JA	4
	adéquation du dispositif scénique	JA	4
	évaluation subjective	JA	4
CRITERES 2	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	identifier et formuler sa méthode de création	EC	4
CRITERES 3	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	pertinence de l'intégration de différentes techniques scéniques (scénographie, lumières, costume, son,...)	EC	4
CRITERES 4	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	adéquation du haut niveau technique au projet artistique	EC	4
CRITERES 5	Conception et utilisation de l'espace visuel / S		
	gest° du process de créat° dans sa globalité (relat° au collectif et aux partenaires de travail: implicat°, attitude, disponibilité)	EC	4
CRITERES 6	Conception et utilisation de l'espace sonore / S		
	singularité et audace artistique	EC	4
CRITERES 7	Utilisation du vocabulaire technique / A		
	quelle est l'adéquation de votre vocabulaire technique circassien au projet artistique	JA	4
CRITERES 8	Développer une méthode de production / C		
	identifier et formuler sa méthode de création	JA	
CRITERES 9	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	lisibilité et cohérence de la proposition artistique	JA	
CRITERES 10	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	évaluation subjective	JA	
CRITERES 11	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 12	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Le désir de s’exprimer en tant qu’artiste de cirque.
La curiosité artistique.
La volonté d’acquérir des connaissances techniques et artistiques.
L’envie d’expérimenter le processus de création.
La conscience des rapports avec l’agrès, l’espace et le public.
Savoir communiquer avec ses partenaires de création sur son projet.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le projet personnel pose le cadre d’un travail de création personnelle dans l’école et participe, avec la création collective, à la formation d’un artiste de cirque interprète et /ou créateur de son numéro.

Le cours de projet personnel, qui se développe sur les trois années d’étude, cherche à développer l’autonomie créative de l’étudiant afin qu’il trouve sa singularité artistique et soit à même de gérer un processus de création artistique dans sa globalité.

Ce cours cherche à développer le sens critique de l’étudiant sur l’art et sur son propre travail artistique.

En troisième année le cours de Projets personnels et les cours associés (dramaturgie, conception sonore, production) représentent le travail de fin d'études de l'étudiant (TFE).

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

En fonction de son projet et de son approche en tant qu’auteur ou interprète, chaque étudiant choisit un accompagnateur parmi les professeurs en charge des projets personnels. Il peut ainsi constituer une petite équipe autour de son projet : son accompagnateur, son professeur d’Art du cirque et les partenaires de création (scénographie, espace sonore,...)

Le projet personnel amène l’étudiant de 3ème année à finaliser un numéro en définissant et en structurant les paramètres qui le composent.

Ce travail de création se déploie durant toute l’année académique et s’achève par la mise en piste du numéro dans « EXIT », le spectacle de l’ESAC présentant les travaux de fin d’études des étudiants.

L’étudiant sert le bon déroulement du spectacle et défend son projet, son numéro, devant un public et un jury externes à l’école. Ce jury, constitué de professionnels du spectacle vivant, artistes, metteurs en piste,chorégraphes etc, évalue les différents numéros du spectacle.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

132 heures pour la 3ème année
3h Définition des objectifs du cours (collectivement)
20h Recherches et découvertes
14h Temps pour la confrontation et les échanges avec l’équipe
40h Temps pour la recherche accompagnée
40h Travail autonome
22h Répétition EXIT
10h Représentation EXIT
1h Retour individuel

Pour l’étudiant de 3ème année, le projet personnel s’inscrit dès le début de l’année et se déploie jusqu’à EXIT.

Le projet personnel est interrompu par l’expérience collective du travail avec un metteur en scène extérieur à l’école (oct., nov., déc.). Cette expérience révèle parfois des aspects qui profiteront au projet personnel de l’étudiant.

Les mois de mars et mai sont des périodes de construction, de choix artistiques et de définition des différents paramètres de son numéro.

Juin est la période des répétitions pour la mise en piste d'EXIT.

Les étudiants finissent leur année scolaire avec les représentations devant un public externe.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE14 - DRT/dramaturgie (TFE)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	II - PROJETS PERSONNELS	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé générique	Dramaturgie et techniques scéniques	Crédits	2	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Dramaturgie	Nbr heures	60	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sophia Rodriguez	Pondération	4	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	lisibilité et cohérence de la proposition artistique	JA	
	interprétation (singularité, rayonnement, précision de l'acte,...)	JA	
	adéquation du dispositif scénique	JA	
	évaluation subjective	JA	
CRITERES 2	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	identifier et formuler sa méthode de création	EC	4
CRITERES 3	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	pertinence de l'intégration de différentes techniques scéniques (scénographie, lumières, costume, son,...)	EC	4
CRITERES 4	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	adéquation du haut niveau technique au projet artistique	EC	4
CRITERES 5	Conception et utilisation de l'espace visuel / S		
	gest° du process de créat° dans sa globalité (relat° au collectif et aux partenaires de travail: implicat°, attitude, disponibilité)	EC	4
CRITERES 6	Conception et utilisation de l'espace sonore / S		
	singularité et audace artistique	EC	4
CRITERES 7	Utilisation du vocabulaire technique / A		
	quelle est l'adéquation de votre vocabulaire technique circassien au projet artistique	JA	
CRITERES 8	Développer une méthode de production / C		
	identifier et formuler sa méthode de création	JA	8
CRITERES 9	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	lisibilité et cohérence de la proposition artistique	JA	8
CRITERES 10	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	évaluation subjective	JA	4
CRITERES 11	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 12	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours de dramaturgie et techniques scéniques fait partie du programme d'études de l'Esac en tant que matière à caractère artistique au même titre que les cours d'Histoire du Cirque, interprétation, etc.

Ce cours est conçu pour une durée de trois ans. Son objectif est d'induire l'étudiant dans un processus de réflexion autour de la création artistique spécifique aux arts du cirque et plus spécifiquement à l'écriture scénique de l'acte circassien.

Au travers de divers contacts et de la connaissance de distinctes expériences artistiques inscrites dans l'histoire et dans le présent, le cours tente de donner des outils qui permettent à l'étudiant d'avoir un point de vue plus large, moins subjectif et ingénu, qui permette de discerner en connaissance de cause au moment d'évaluer et d'exercer l'acte créatif artistique.

Les trois années du programme sont organisées à partir de trois actions spécifiques :

1ère année Explorer, 2ème année Concevoir et 3ème année Choisir.

Chaque année est abordée à partir de trois questions :

Qu'est ce que la dramaturgie ? 1ère année.

Que faire avec la dramaturgie ? 2ème année.

Qu'est-ce que la création artistique ? 3ème année.

En 3ème année le cours de dramaturgie intègre un document écrit (dossier dramaturgique et notes complémentaires) relatif au projet personnel de fin d'études de l'étudiant. Ce travail écrit fait partie du processus dramaturgique dans son ensemble et entre en considération dans l'évaluation globale du cours.

Le dossier dramaturgique (et les notes qui l'accompagnent) s'élabore en amont de la présentation scénique et est finalisé après celle-ci. Ce travail représente la partie écrite du travail de fin d'études (TFE) et est joint au dossier de l'étudiant.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

mettre à l'épreuve sa capacité de gérer des moyens, des idées et des techniques. Dans cette étape finale du processus, l'action de base est Choisir. Cette action contient l'identité et la responsabilité, qualités nécessaires ou moment d'essayer de donner des réponses à la question : Qu'est-ce que la création artistique.

Dans cette étape l'étudiant est autonome dans le choix des thèmes ou formes pour constituer son projet personnel.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

L'étudiant doit être capable d'élaborer un dossier dramaturgique, une note d'intention, une démarche dramaturgique, un projet de mise en scène et des notes complémentaires sur la scénographie, la bande son, le costume, etc.

Il doit pouvoir concevoir la dramaturgie de son projet et discerner la bonne évolution de sa composition, de sa ligne dramaturgique, le fil rouge du projet.

Il doit être capable de choisir de façon pertinente les aspects techniques et artistiques indispensables à l'aboutissement de la forme de son projet.

L'action avant l'émotion.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE14 - DRT/conception sonore (TFE)

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	II - PROJETS PERSONNELS	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé générique	Dramaturgie et techniques scéniques	Crédits	1	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Conception sonore	Nbr heures	15	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Cloé Defossez	Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☒ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 0

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	lisibilité et cohérence de la proposition artistique	JA	
	interprétation (singularité, rayonnement, précision de l'acte,...)	JA	
	adéquation du dispositif scénique	JA	
	évaluation subjective	JA	
CRITERES 2	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	identifier et formuler sa méthode de création	EC	4
CRITERES 3	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	pertinence de l'intégration de différentes techniques scéniques (scénographie, lumières, costume, son,...)	EC	4
CRITERES 4	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	adéquation du haut niveau technique au projet artistique	EC	4
CRITERES 5	Conception et utilisation de l'espace visuel / S		
	gest° du process de créat° dans sa globalité (relat° au collectif et aux partenaires de travail: implicat°, attitude, disponibilité)	EC	4
CRITERES 6	Conception et utilisation de l'espace sonore / S		
	singularité et audace artistique	EC	4
CRITERES 7	Utilisation du vocabulaire technique / A		
	quelle est l'adéquation de votre vocabulaire technique circassien au projet artistique	JA	
CRITERES 8	Développer une méthode de production / C		
	identifier et formuler sa méthode de création	JA	
CRITERES 9	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	lisibilité et cohérence de la proposition artistique	JA	
CRITERES 10	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	évaluation subjective	JA	
CRITERES 11	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 12	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Au cirque, le partenaire sonore est primordial. Qu'il soit musique, ambiance, rythme ou autre, l'élément acoustique est trop souvent considéré comme valeur ajoutée dans les derniers moments du processus de création. Or, comme toute autre proposition dramaturgique, l'élément sonore peut-être déclencheur, catalysateur ou support d'une démarche artistique.

Dès le début du cursus, nous attirons l'attention des étudiants à décrypter ce qui se pratique et à décomposer les éléments qui constituent l'environnement sonore d'un numéro. De même que nous les poussons à aborder d'emblée tous les aspects liés à la confection d'un numéro ou d'une démarche scénique, nous les accompagnons dans leurs choix sonores, de façon à ce qu'ils soient le plus autonomes possible dans des démarches simples.

Pour ce faire, ils apprendront à traiter leurs sons via le logiciel Protools et à compiler leurs supports de scène en abordant à la fois les aspects de régie et celui de diffusion.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

En troisième année, les étudiants reçoivent un module de 15 h qui s'étale selon la chronologie suivante :

exposé individuel des intentions de chaque étudiant et orientation personnalisée. Pour certains, les choix sont clairs dès le début, pour bon nombre d'autres, les choix se font durant le processus créatif, variant du début à l'extrême fin. Il n'y a aucune règle à imposer mais par contre, il faut vérifier qu'au cours du processus créatif, l'élément sonore ne soit laissé pour compte.

L'élément sonore fait partie intégrante de la présentation qui va au delà de la 'simple' présentation de première année puisqu'elle intègre la notion de recherche. Si la recherche se construit autour et avec l'élément sonore, l'étudiant le considèrera comme partenaire de jeu. Si la recherche se construit sur d'autres modes, l'élément sonore sera adapté et réadapté en fonction du processus en cours.

Certains auront besoin d'avoir une révision des éléments nécessaires à l'utilisation du logiciel Protools (ou validation d'utilisation d'autres logiciels), d'autres pousseront les possibilités informatiques plus avant. D'autres encore se retireront du faire en faveur du faire faire à d'autres. Quelle que soit l'orientation prise, il est important que l'étudiant utilise le vocabulaire correct, puisse établir un plan de montage et communique clairement ses idées. Les étudiants ont accès aux ordinateurs, le professeur les assiste et intervient pour indiquer ou suggérer des façons de faire, proposer des corrections ou même agir comme monteur de l'étudiant créateur. Le travail se fait en fonction de la demande et des besoins.

On aborde aussi les questions de diffusion, à savoir la façon de placer les sources sonores dans l'espace et les conséquences de chaque choix sur la réception du spectateur, sachant que les conditions de présentation sont limitées.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

En seconde année, l'accent est mis sur la recherche l'adéquation du mouvement à la musicalité (et/ou l'inverse)

L'étudiant n'a plus les mêmes surprises sur ce qu'il l'attend quand il met un place un processus de présentation de projet personnel. Il sait à quoi sert l'élément sonore et il l'aborde, en principe, de façon plus sereine. Il est, aussi en principe, capable de le traiter dans un calendrier de travail. Le son devient plus un partenaire qu'un étranger et il peut jouer plus librement des possibilités de telle proposition par rapport à une autre. Ce qui ne rend forcément pas les choix plus simples... Parfois, les étudiants sont demandeurs de recettes ou préféreraient déléguer certains choix (dont le choix musical) mais le projet personnel de seconde année est encore un travail de liberté et de recherche où l'étudiant est poussé à essayer. Le travail révèle souvent des orientations esthétiques, des possibilités artistiques. C'est un lieu où l'étudiant peut « oser » une présentation plus risquée sans risquer encore la confrontation publique.

V. REMARQUES

Le travail se fait individuellement ou par groupe de création. L'accès aux ordinateurs est possible durant les heures réservées au PP et en dehors de celles-ci pour autant que le local soit libre. La priorité est donnée à la classe pour laquelle la date de présentation est la plus proche. Il est rigoureusement interdit de débrancher ou d'emprunter les connectiques des machines, les étudiants ET les professeurs possèdent leurs connectiques personnelles pour le branchement de leurs machines sur les systèmes de diffusion mis à disposition.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE15 - ATC/ateliers externes

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	III - ATELIERS	Année	BAAC3	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Atelier de création	Crédits	10	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Atelier externe	Nbr heures	180	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire		Pondération	20	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☒ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☒ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	auto-évaluation	JA	
	brillance dans la présence et l'interprétation	JA	4
	cohérence des propositions dans l'ensemble	JA	
	singularité	JA	4
	ponctualité et présence	EC	4
CRITERES 2	Rapport au groupe / S		
	écoute et ouverture aux autres	JA	4
CRITERES 3	Relation au projet / S		
	écoute et réactivité, investissement dans la recherche	EC	6
CRITERES 4	Evolution personnelle / S		
	conscience professionnelle	EC	6
CRITERES 5	Evolution personnelle / S		
	audace	EC	4
CRITERES 6	Evolution personnelle / S		
	Conscience de soi et de ses limites	JA	
CRITERES 7	Pouvoir excercer son art d'interprète comme artiste de cirque / C		
	appliquer ses compétences circassiennes dans le projet	JA	4
CRITERES 8	Intégration du vocabulaire technique / A		
	Intégrer les différentes techniques de scène au service du projet (jeu, mouvement, technique circassienne, etc.)	JA	4
CRITERES 9	Pouvoir exercer son art d'interprète comme artiste de cirque / C		
CRITERES 10	Pouvoir exercer son art d'interprète comme artiste de cirque / C		
	assurer le spectacle dans sa globalité en tant qu'interprète		
CRITERES 11	Autres /		
CRITERES 12	Autres /		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

(acquis ou connaissances nécessaires)

Le pré-requis est l'expérience du travail mené durant l'atelier de deuxième année.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

(ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Ce cours s'inscrit directement dans les fondamentaux défendus par le programme pédagogique et artistique général : former un artiste auteur et créateur qui pourra inscrire sa recherche et sa création dans la démarche évolutive du cirque contemporain et contribuer au développement de cet art, soit en créant lui-même de nouvelles formes, soit en s'intégrant dans une dynamique de création collective.

Comment inscrire cette recherche dans une forme contemporaine ?

L'évolution permanente, à travers les métissages avec les autres arts de la scène, a fait émerger de nombreuses créations et spectacles qui ont conférés leurs lettres de noblesse aux arts du cirque et ont mené à leur reconnaissance comme art de la scène à part entière. Face à un art en constante mutation et recherche, il faut que l'étudiant soit sans cesse en prise avec la création contemporaine et avec les formes actuelles du cirque.

C'est la mission de l'école de rendre cette perception la plus accessible possible afin de susciter l'émergence d'une grande variété de styles. Les ateliers publics et atelier de création sont des activités d'apprentissage qui permettent aux étudiants de questionner la création collective durant leurs 3 années d'études.

De la 1ère année à la 3ème année, cet exercice se développe dans la durée (120h, 150h puis 180h) et par l'importance des moyens humains et techniques qui lui sont adjoints et consacrés, induisant une notion de progression dans la continuité.

Dans le cadre du cursus de Bachelier en Art du spectacle et techniques de diffusion et de communication, option Arts du Cirque, les étudiants de 3ème année de l'ESAC participent à un atelier de création collective de fin d'études et assurent des présentations en public.

En troisième année, une Compagnie invitée, constituée d'artistes professionnels, en prise avec la création d'aujourd'hui est invitée à prendre en charge cet atelier de création de troisième année.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

(identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'objectif est de placer l'étudiant dans des conditions de travail proches de sa réalité future, encadré par une équipe professionnelle artistique et technique.

A cette fin, la direction choisit une compagnie existante dont le travail reconnu correspond aux intentions défendues dans son projet artistique et lui demande de mettre en œuvre un projet de création de spectacle avec les étudiants.

Une convention entre la compagnie et l'ESAC précise les moyens fournis à la compagnie et fixe les éléments déterminants de la volonté de l'ESAC à signer cette convention :

- le caractère pédagogique de l'intervention de la compagnie invitée
- (écriture d'un spectacle dans des conditions professionnelles, dramaturgie, scénographie, créations lumière, sonore et costumes...)
- l'implication professionnelle des membres de ce collectif d'artistes.
- la participation effective au spectacle de chaque étudiant dans sa spécialité.
- l'atelier de création collective de fin d'études donne lieu à 5 représentations publiques au terme de la création, possiblement à la fin d'un temps de résidence de 2 semaines dans un lieu de spectacle extérieur comme les Halles de Schaerbeek.
- il est évalué par le-la metteur-e en scène selon des critères préalablement définis et communiqués aux étudiants.

La compagnie invitée est représentée à l'ESAC par le-la metteur-e en scène pour l'exécution du volet artistique de cette convention. La compagnie invitée assurera la responsabilité de l'encadrement artistique et la réalisation de l'atelier de création collective de fin d'études.

Les membres de la compagnie invitée se conforment aux règles applicables à l'ESAC en matière de pédagogie, de gestion du temps de travail (notamment le respect du repos hebdomadaire), de sécurité, de discipline et de suivi médical.

La compagnie invitée assurera l'organisation du travail de son équipe artistique.

L'atelier de création de 3ème année permet sur base des acquis de l'atelier de deuxième année de mettre chacun des étudiants en situation de recherche créative singulière dans un cadre collectif. Il développe des propositions répondant au cadre de recherche qui lui sera proposé et défini par la compagnie invitée.

Il fera preuve d'autonomie durant la période d'expérimentation des pistes de recherche afin d'aboutir ses propositions.

La cohésion de groupe reste toujours un facteur déterminant dans ce processus de 3ème année.

La présence obligatoire, la ponctualité, l'écoute, l'engagement personnel et la participation positive au collectif sont des conditions indispensables au travail de groupe.

La période dévolue à la création, 2 semaines de recherche et de rencontre en mai -juin de l'année académique précédente et 7 semaines de création et d'exploitation, soit 180 heures, permet d'ôter le caractère d'urgence et d'inscrire ce temps de recherche dans un processus plus long que l'atelier public de deuxième année.

Une disposition qui permettra d'appréhender au mieux toutes les facettes liées à la présentation publique, conscience du rapport public et avec ses partenaires, justesse de l'interprétation, performance technique assurée, tout cela bien sûr en accord avec les demandes et consignes de la mise en scène établie par la compagnie invitée.

Scénographie, costumes, éclairage, musique et son élaborés spécifiquement pour l'atelier

participent à la prise de conscience de l'expérience de spectacle et de ses réalités professionnelles par l'étudiant.

L'apprentissage est ici toujours dans l'assimilation de la méthodologie de travail de recherche proposée par la Compagnie invitée, il s'agit d'un exercice de création inclus dans le cursus d'enseignement de l'ESAC.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

(développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Dans cet atelier de création, l'étudiant expérimente différentes méthodes de recherche et de création qui mènent à la construction d'une forme créative à travers des exercices d'improvisation et de composition adaptés aux contraintes du cirque, un travail qui doit se dérouler dans la confiance et le respect des personnes.

Les étudiants sont accompagnés dans cette recherche par les membres de la compagnie invitée, choisis pour leur qualité artistique et éthique et leur capacité à les diriger dans une démarche de création identifiée comme la leur. Ces mises en situation visent à exposer l'étudiant à des langages artistiques originaux qu'il peut utiliser pour exprimer sa créativité.

Chaque artiste invité, membre de la compagnie, devra exposer clairement ses axes de recherche et les communiquer aux étudiants et à l'équipe de création.

Ces ateliers donnent lieu à des présentations publiques et permettent d'appréhender toutes les facettes d'un spectacle de cirque contemporain. De l'écriture à la réalisation, l'étudiant prend part à la conception, la construction et la mise en place du spectacle, il est interprète au service d'une mise en scène. Les 7 premières semaines seront consacrées au développement et à la recherche, les deux dernières semaines à la mise en place et aux répétitions et filages en vue des présentations

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE15 - ATC/ateliers externes

Année Académique 2024 / 2025

durant les 5 derniers jours.

V. REMARQUES

La compagnie invitée n’est présente dans l’école que pour son travail à mener et son temps est compté, elle a pour premier objectif d’établir une prospective créative qui lui appartient et qu’il pourra défendre avec ses partenaires de création et les étudiants concernés.
Ce confinement d’équipe est important. Le processus créatif est fragile, il doit être protégé. L’atelier de création est un apprentissage en soi, la confrontation avec une méthodologie de création singulière et particulière.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE16 - INT/danse contemporaine

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE10 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	3	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Danse - contemporaine	Nbr heures	50	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Silvia Ubieta	Pondération	6	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire	Hans Joachim David				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 20EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	4
	maîtrise technique	TP	4
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	2
	autonomie et créativité	TP	4
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	avoir la conscience et la lisibilité de ses propositions	TP	
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de nuancer et de décliner	TP	3
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	avoir la conscience permanente du plateau, des partenaires et de la présence du public	TP	
CRITERES 5	Phrasé / S		
	s'approprier la phrase pour qu'elle soit cohérente dans un projet.	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être capable de dissocier énergie et tempo	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	aptitude à utiliser une palette sonore instrumentale ou palliative lors d'improvisation	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	qualité de proposition et de composition dans les projets collectifs et individuels	TP	
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	lisibilité du rendu et rayonnement de la composition	TP	3
CRITERES 10	Méthode / A		
	Autonomie	TP	
CRITERES 11	Autres /		
		TP	
CRITERES 12	Autres /		
		TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours de Danse Contemporaine de 3ème année amènera l'étudiant à aborder la composition et l'écriture chorégraphique, et à pouvoir en jongler par une présence scénique, ce en plus des outils physiques et techniques exigés par ses disciplines individuelles. La fluidité corporelle et la précision du geste restent de guise dans le contexte d'un travail de gestuelle qui se personnalise davantage.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

OBJECTIFS DE LA FORMATION GESTUELLE ET CORPORELLE BAC 3

- pousser l'étudiant à développer sa méthode d'apprentissage gestuel afin d'enrichir son propre processus créatif
 - l'étudiant doit maîtriser l'improvisation comme source de matériel corporel et théâtral, dans un but de création individuelle ou collective
 - il doit connaître ses forces et ses faiblesses et savoir en jouer autant dans la création que sur scène
- il doit savoir travailler avec direction, tempo, équilibre de l'espace, rythme, géométrie du corps, musicalité, dynamique, niveaux, thèmes abstraits, autant dans la création que dans l'écriture du mouvement

Le programme de danse contemporaine est organisé en blocs intensifs de 1-2 semaines à des moments précis dans l'année.

janvier - mai (4 cours/semaine (8hrs) x 4 semaines)

- se concentrer sur l'interprétation du mouvement et la juxtaposition du matériel crée et retravaillé dans le but de servir une idée, une proposition thématique spécifique
 - il doit avoir développé un oeil critique capable d'identifier et d'analyser l'originalité d'une gestuelle, l'interprétation et l'exécution des mouvements, la cohérence d'une gestuelle par rapport à un propos
 - il doit avoir une bonne connaissance de différentes approches à l'improvisation et être capable de s'en servir pour créer, reproduire, peaufiner et écrire un langage chorégraphique lié à son art du cirque
 - il doit pouvoir bouger avec assurance et fluidité, être sensible à l'architecture de son corps dans l'espace et savoir comment aborder la maîtrise des mouvements techniques
- il doit être capable d'assumer la responsabilité de sa recherche technique au travers du corps et appliquer les principes et les outils acquis pour s'enseigner et se corriger tout au long de sa carrière

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Parallèlement au cours technique de base, le contenu du cours comprendra des exercices d'improvisation et de composition. Ces principes permettront à l'étudiant d'approfondir les outils nécessaires pour explorer sa créativité et sa recherche personnelle. Le matériel utilisé lors des cours sera basé entre autre sur le travail personnel de l'étudiant afin de l'aider à peaufiner la gestuelle qui s'appliquera à son TFE.

Chaque étudiant sera évalué de manière continue sur tout le cursus scolaire. Il sera également évalué par un jury interne pendant la dernière session d'examen en mai. Les critères de l'évaluation continue sont définis dans ce document. Ceux de l'évaluation devant le jury seront à préciser en consultations avec les autres professeurs de danse au moment de l'examen.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE16 - INT/danse - stage

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE10 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	1	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Danse - stage	Nbr heures	50	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire		Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0 JA : 0 TP : 20 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	6
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	7
	évolution du parcours personnel	TP	
	autonomie et créativité	TP	7
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	avoir la conscience et la lisibilité de ses propositions	TP	
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de nuancer et de décliner	TP	
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	avoir la conscience permanente du plateau, des partenaires et de la présence du public	TP	
CRITERES 5	Phrasé / S		
	s'approprier la phrase pour qu'elle soit cohérente dans un projet.	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être capable de dissocier énergie et tempo	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	aptitude à utiliser une palette sonore instrumentale ou palliative lors d'improvisation	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	qualité de proposition et de composition dans les projets collectifs et individuels	TP	
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	lisibilité du rendu et rayonnement de la composition	TP	
CRITERES 10	Méthode / A		
	Autonomie	TP	
CRITERES 11	Autres /		
		TP	
CRITERES 12	Autres /		
		TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Les stages de danse s’insèrent dans le programme pédagogique général de l’Esac avec l’objectif de confronter l’étudiant à des techniques corporelles différentes et à des méthodes de création et de composition chorégraphiques diverses. Ce cours est donné par des professeurs de danse de l’Esac et par des professeurs et chorégraphes invités.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Entre 5 et 6 semaines de stage par année académique. Chaque stage aura une durée de 10h-15h par semaine ; en général en après-midi.
L’objectif principal est de savoir utiliser les ressources adaptées pour résoudre des défis techniques et/ou artistiques demandés par le professeur et d’être capable d’amener une recherche chorégraphique personnelle.
Un deuxième objectif est de pouvoir intégrer, dans un délai de temps court, un vocabulaire corporel technique différent pour mettre à preuve la réceptivité et la réactivité de l’étudiant, ainsi que la prise de risque et l’adaptabilité.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Le contenu de chaque stage varie selon le professeur invité. Chaque étudiant sera évalué sur sa participation à l’entièreté du stage proposé, à son engagement, aux respect des consignes établies et à son autonomie et créativité.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE16 - INT/danse impro - compo

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE10 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	2	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Danse - improvisation et composition	Nbr heures	50	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Silvia Ubieta	Pondération	4	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 20EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	2
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	avoir la conscience et la lisibilité de ses propositions	TP	3
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de nuancer et de décliner	TP	2
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	avoir la conscience permanente du plateau, des partenaires et de la présence du public	TP	3
CRITERES 5	Phrasé / S		
	s'approprier la phrase pour qu'elle soit cohérente dans un projet.	TP	2
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être capable de dissocier énergie et tempo	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	aptitude à utiliser une palette sonore instrumentale ou palliative lors d'improvisation	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	qualité de proposition et de composition dans les projets collectifs et individuels	TP	2
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	lisibilité du rendu et rayonnement de la composition	TP	3
CRITERES 10	Méthode / A		
	Autonomie	TP	3
CRITERES 11	Autres /		
		TP	
CRITERES 12	Autres /		
		TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Avoir suivi et réussi les cours du BAAC 2.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Approfondir le travail fait en BAAC 2 : le travail technique et de recherche en mouvement liés à l'espace et au temps, à la dynamique et l'énergie et à la relation à l'autre et au groupe. Ainsi que développer des outils de composition chorégraphiques en partant des sources différentes et les appliquer en solo, duos ou en travail collectif.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Cours de 2h souvent par modules d'une semaine

- 1) Mise en disponibilité du corps -petit échauffement- dans lequel s'ajoute le travail sur l'ancrage du corps au sol et la recherche de son centre.
- 2) Continuer à développer et approfondir le travail de recherche et de construction du corps sur des consignes concrètes : le transfert et changement des appuis, les actions comme toucher, rouler et glisser mais en dissociant les différentes parties du corps et pas en travaillant avec le corps dans sa globalité.
- 3) Ajouter au point précédent des consignes spatiales : le ici, le trajet d'une partie du corps dans sa kinèphere, le déplacement du corps dans l'espace et les différentes hauteurs ou niveaux ainsi que le travail dans les différents plans.
- 4) Ajouter aux consignes précédentes la relation à l'autre grâce au travail dans l'espace mais aussi grâce au travail sur le phrasé du mouvement.
- 5) Développer, construire et écrire des phrases de mouvement basés sur les notions précédentes
- 6) Conclusion et feed-back.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- Libérer la respiration pour établir les rapports au sol et l'utiliser en tant qu'impulsion.
- Utilisation de la force centrifuge et centripète. Utilisation de la poussée du sol.
- Dosage d'énergie de manière consciente et appropriée. Lier et phraser les mouvements.
- Comprendre et intégrer le rythme et la musicalité à l'intérieur d'une phrase dansée.
- Prendre le risque, être capable de répondre au changement que le déséquilibre entraîné.
- Maîtrise spatiale, complexité et maîtrise des trajets.
- La Virtuosité. Intégrer La notion d'anticipation, de suspension, de durée, de vitesse et d'intensité des mouvements avec et sans musique.
- Développer des capacités à proposer transformer, choisir. Respecter les consignes données.
- Savoir développer et styliser le vocabulaire de base en utilisant les notions d'espace, temps et qualités de mouvements qui soient cohérents avec le thème choisi au point de départ.
- Etre capable de proposer et réaliser un projet commun en équipe.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE16 - INT/jeu jeux de corps

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE10 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	1	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Jeu - jeux de corps	Nbr heures	40	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Sylvain Honorez	Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0

JA : 0

TP : 20

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	3
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	avoir la conscience et la lisibilité de ses propositions	TP	2
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de nuancer et de décliner	TP	3
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	avoir la conscience permanente du plateau, des partenaires et de la présence du public	TP	3
CRITERES 5	Phrasé / S		
	s'approprier la phrase pour qu'elle soit cohérente dans un projet.	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être capable de dissocier énergie et tempo	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	aptitude à utiliser une palette sonore instrumentale ou palliative lors d'improvisation	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	qualité de proposition et de composition dans les projets collectifs et individuels	TP	3
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	lisibilité du rendu et rayonnement de la composition	TP	4
CRITERES 10	Méthode / A		
	Autonomie	TP	2
CRITERES 11	Autres /		
		TP	
CRITERES 12	Autres /		
		TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

« L'âme désire habiter le corps, parce que sans lui, elle ne peut ni agir, ni sentir ». (Léonard de Vinci)
Susciter une démarche artistique singulière. Faire naître l'état créateur, par des contraintes extérieures, dont un élément concret à manipuler (agrès, objet, ...).
Chercher sa liberté en faisant participer tout le corps et en choisissant ses potentiels, de façon plus adéquate.
La répétition – Donner sens (nouveau) - Maîtriser chaque fois mieux son corps, l'exécution, l'espace et la relation aux partenaires, affiner ses touches personnelles
« Ce qui compte, c'est la poésie »

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Echauffement qui prépare et entraîne le corps-instrument, les fantaisies, la créativité, les imaginaires, l'originalité.
Susciter les états par l'action physique. Veiller à la respiration.
Faire en sorte que tous se sentent en confiance avec eux-mêmes et au sein du groupe.
Temps d'exploration par le biais d'essais, d'improvisations, d'échanges d'idées entre partenaires, de recherches des différents sens et fonctions possibles de l'objet.
Élaboration d'une structure. Laisser s'épanouir son expressivité. Etre capable de défendre les choix entrepris, en suscitant le questionnement, l'exigence personnelle, artistique et professionnelle.
Objectifs visés :
- Les lois de la transformation
- Profiter pleinement du temps de recherche avant de composer la forme finale
- Construire la structure en intégrant les contraintes
- Chercher la mise en situation, son développement, la progression, les contrastes, puis la fin, en éprouvant la traversée de l'oeuvre
- Renforcer la quête du sens, le concret et la crédibilité de l'acte
- Veiller à l'interaction avec le(s) partenaire(s)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Corps à Surprises
Echauffement corporel et exercices d'improvisation.
Dissociation du corps, éveil du potentiel acrobatique, le rythme.
Echauffement collectif sur « les émotions », nées de mouvements physiques.
Commande : création d'une situation tenant compte des contraintes, telles que :
La durée de la situation ; des espaces et formes géométriques à intégrer ; un agrès, un objet, un accessoire ou un élément de costume imposé ; un thème ; temps de recherche au service de l'objet ; un début, des variations rythmiques, une fin ; le(s) partenaire(s) associé(s) à ce travail ; une relation an public
Chercher les surprises, les exploits du plateau ; les garder en mémoire.
Chercher son intérêt, son sens critique, analytique et s'accorder entre partenaire(s).
Construire des phrases - séquences, des enchaînements de mouvements et de figures.
Composer la structure d'ensemble, en relation à l'espace.
Eprouver la traversée, oser l'expressivité de son corps et de ses fantaisies.
Recherche du sens général, du sens visuel et esthétique, en affinant la qualité d'enchaînement des mouvements.
Répétition de la séquence, en vue d'acquérir une fluidité dans les finitions

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE16 - INT/jeu d'acteur

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE10 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	2	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Jeu - jeu d'acteur / jeu circassien	Nbr heures	40	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Sylvain Honorez	Pondération	4	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables EC : 0 JA : 0 TP : 20 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	3
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	avoir la conscience et la lisibilité de ses propositions	TP	3
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de nuancer et de décliner	TP	2
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	avoir la conscience permanente du plateau, des partenaires et de la présence du public	TP	2
CRITERES 5	Phrasé / S		
	s'approprier la phrase pour qu'elle soit cohérente dans un projet.	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être capable de dissocier énergie et tempo	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	aptitude à utiliser une palette sonore instrumentale ou palliative lors d'improvisation	TP	2
CRITERES 8	Expression / S		
	qualité de proposition et de composition dans les projets collectifs et individuels	TP	4
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	lisibilité du rendu et rayonnement de la composition	TP	2
CRITERES 10	Méthode / A		
	Autonomie	TP	2
CRITERES 11	Autres /		
		TP	
CRITERES 12	Autres /		
		TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Chaque artiste, confronté à la scène, peut développer son personnage scénique. Celui-ci est en corrélation avec sa personnalité. La vie de ce personnage est possible et se développe grâce au lieu scénique (scène, piste de cirque...).

De la même façon, chaque individu qui, professionnellement, doit faire face à un public peut cerner et développer son personnage scénique unique, singulier et original.

Chaque comédien n'existe que dans la relation au public. Pour que cette relation soit riche et nourrisse le personnage scénique, le public doit pouvoir passer du rôle de spectateur au rôle de partenaire.

De la même façon, chaque individu qui, professionnellement, doit faire face à un public peut développer sa capacité d'ouverture et d'écoute pour créer une véritable relation avec les autres.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

exploitation des acquis : le corps intègre de façon utile et qualitative les signes, pour les exploiter dans une démarche artistique spécifique.

En fin de 3ème année, l'étudiant sera capable d'exploiter un personnage scénique qu'il devra intégrer dans une démarche artistique personnelle et singulière.

Sur base d'une proposition de l'élève, un processus de travail sera mis en place pour aboutir à une présentation de celui-ci. Il sera demandé à l'élève un travail de mémoire, de précision. .Il pourra se servir du retour critique des autres élèves et de l'accompagnement individualisé de l'enseignant pendant toute la durée de son travail.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

En 3ème année, l'étudiant sera capable de :

- présenter une séquence (scène) de 4 à 6 minutes d'un vouloir-dire personnel via un personnage scénique singulier.

Celui-ci sera évalué en fonction de l'originalité, la maitrise technique, le contenu et la justesse du rapport au public.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE16 - INT/jeu impro - compo

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE10 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	1	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Jeu - improvisation et composition	Nbr heures	40	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Olivier Antoine	Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 20EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	4
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	avoir la conscience et la lisibilité de ses propositions	TP	3
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de nuancer et de décliner	TP	2
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	avoir la conscience permanente du plateau, des partenaires et de la présence du public	TP	2
CRITERES 5	Phrasé / S		
	s'approprier la phrase pour qu'elle soit cohérente dans un projet.	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être capable de dissocier énergie et tempo	TP	2
CRITERES 7	Application musicale / S		
	aptitude à utiliser une palette sonore instrumentale ou palliative lors d'improvisation	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	qualité de proposition et de composition dans les projets collectifs et individuels	TP	3
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	lisibilité du rendu et rayonnement de la composition	TP	4
CRITERES 10	Méthode / A		
	Autonomie	TP	
CRITERES 11	Autres /		
		TP	
CRITERES 12	Autres /		
		TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Réflexion sur les notions de théâtre et d’interprétation dans les écoles de cirque.

« *L’acte circassien et la poésie du corps* »

L’étudiant en arts du cirque est formé pour s’exprimer avec la poésie de son corps, une poésie directe, massive, totale qui transcende l’exploit technique et s’inspire des motivations ainsi que des intentions de chacun. Ce travail se construit aussi bien à partir des spécialités en arts du cirque que de la formation en interprétation corporelle, gestuelle, musicale et théâtrale. Cette poésie du corps s’oriente vers une adresse « totale » qui peut se résumer en quatre mots : ici-maintenant-intensément-sincèrement. C’est ce que j’appelle l’acte circassien. Qu’il soit gratuit ou engagé, il importe avant tout qu’il soit partagé avec conviction et intensité.

La faculté de jouer avec justesse de sa propre identité est une première étape, les possibilités de construction d’une situation minimaliste ou complètement démesurée dépendront des aptitudes et des compétences de chaque étudiant. L’objectif central de cette formation est de leur donner de l’autonomie dans leurs interprétations et de la créativité dans leurs propositions.

I. Prérequis :

1. Disponibilité et aptitude à comprendre et acquérir le vocabulaire lié à l’espace, au temps, au public, aux perceptions des émotions comme outils propres au jeu d’acteur (Vocabulaire de base).
2. Rigueur, qualité d’écoute, assiduité, application et participation dans le processus de travail.
3. Il n’est pas demandé d’avoir une expérience théâtrale au préalable mais il est conseillé d’être en capacité d’implication dans les propositions artistiques.
4. qualité et richesse des propositions artistiques : créativité, originalité, singularité, rythmicité, musicalité, présence, imaginaire.
5. Disponibilité et aptitude à enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale en lien avec le monde qui nous entoure.
6. Intensité, nécessité et densité de la présence dans les propositions artistiques.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu’il recherche)

Développer les composantes fondamentales artistiques

1. Maîtriser le vocabulaire et les concepts liés au temps et à l'espace, au public, aux perceptions des émotions, comme outils propres au jeu d'acteur dans les arts du cirque.
2. Développer les capacités narratives sous forme de training : adresse, regard, sens du récit, signifiante du propos, tension dramatique, rythme et enchaînement.
- 3.Suggérer des nuances d'interprétation en affirmant des partis pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection.
4. Adapter et maîtriser l’adresse du geste et de l’enchaînement à l’espace, soit circulaire soit frontal ou tout autre espace de représentation y compris non conventionnel (espaces naturels ou urbains, galeries, musées, centres commerciaux, espaces non conçus pour le spectacle, ...).
5. Maîtriser une technique de travail ou d’entraînement lié à sa discipline en y intégrant les notions de jeu.
6. S’autoévaluer dans sa discipline.
7. Maîtriser les éléments liés à une situation, à une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale.
8. Composer des enchaînements à partir d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale.
9. Transposer le sens d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale dans le choix et la forme d'interprétation d'éléments et d'enchaînement techniques.
10. Mettre en relation, éprouver la nécessité des gestes et enchaînements techniques avec le sens d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale.
11. Rechercher des gestes, des figures, des situations et combinaisons de figures novateurs, singuliers, en lien ou non avec un agrès.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

1. Élargir sa culture circassienne, sa connaissance de l’histoire et de l’actualité du cirque.
2. Enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale en lien avec le monde qui nous entoure.
3. Intégrer les démarches et enjeux des autres arts dans sa propre discipline.
4. Nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs des œuvres ou des écritures circassiennes.

- 5. Approcher et explorer l'ensemble des techniques et la diversité des esthétiques.
- 6. Entretenir et nourrir les connaissances acquises (tenir un carnet de bord).

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Nous commencerons le travail par déterminer et développer un vocabulaire commun en fonction du parcours et des bases en jeu d’acteur de chaque étudiant. Ce vocabulaire s’inspirera de nos rapports au temps et à l’espace, de nos rapports au public, de nos perceptions des émotions, de nos outils pour proposer une situation. Nous allons explorer le corps, la voix, le mouvement, le geste et les rythmes depuis l'identification physique jusqu'à la construction corporelle.

Training de l’acteur :

S’entraîner à affiner nos perceptions et à développer notre imagination en prenant conscience du lieu de représentation.

Comment nourrir nos intentions dans un enchainement de mouvement ou dans le développement d’une situation ? Question à laquelle nous essayerons de répondre par des mises en situation sous forme d’improvisations cadrées et accompagnées ainsi que par des commandes de travail individuelle ou collective.

Jeux d’improvisations et mises en situation :

Nous aborderons le travail d’improvisation sous différentes formes en mettant en avant la notion de cadre de jeu. Je définis un cadre de jeu en choisissant un espace, une situation de départ, un rapport au public, un sens du rythme, un objectif, ... Nous apprendrons à jouer avec les règles et les contraintes mais aussi avec les accidents.

Travail à partir de texte :

Je m’amuse à dire qu’il faut désacraliser le texte dans les écoles de cirque. Donc, nous allons lire, écrire, raconter, couper, chiffonner, bricoler, adapter pour nous inspirer des situations et nous approprier différentes écritures.

Dramaturgie et écriture :

Nous allons découvrir et mettre en pratique les éléments qui construisent la situation, dans le but d’écrire pour la scène et pour la piste, de raconter une histoire. L'improvisation théâtrale sera explorée et utilisée comme outil d'écriture.

Les commandes de travail :

Nous leur ferons régulièrement des commandes individuelles ou collectives avec des contraintes précises que nous présenterons en interne.

Projet personnel :

Nous ferons en sorte d’accompagner, de conseiller, de stimuler la démarche de chaque étudiant en vue de leur projet personnel. Nous leur apprendrons à développer de l’autonomie dans leur travail.

Les variations humoristiques :

Le jeu burlesque, excentrique, est un jeu qui fait appel au corps, au rythme et à la forme ainsi qu'à l'intensité intérieure. Dans ce jeu extrapolé, nous explorerons la construction de ces personnages aux traits accentués, et les ingrédients de ses situations poussées à l'extrême. Ce style de jeu propose à l'acteur un travail sur la liberté, la générosité, l'imaginaire corporel et la gestion des éléments du jeu comiques, tout en gardant la sincérité des émotions en racontant l'humanité. Ce voyage est essentiel pour l'acteur, et constitue une préparation pour le travail du jeu clownesque.

Nous resterons ouverts et sensibles pour mettre nos cours en lien avec les différents intervenants de l’école supérieur des Arts du Cirque.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE14 - PRO/production (TFE)

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé générique	Production et structure de création	Crédits	1	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Production et formation administrative	Nbr heures	30	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Sara Lemaire	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☒ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☒ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 0 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	5
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	compr./analys. boulevers. enjeux artist. depuis fin 19ème : des avant-gardes aux formes artist. des ann. 90	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	x	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	x	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	x	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	x	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	x	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	incorporer les savoirs théoriques dans le cadre de sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	Force de propositions	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	formuler son projet professionnel et définir sa mise en oeuvre concrète	EC	5
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	compréhension détaillée des enjeux financiers et matériels d'un production	EC	5
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	appréhender les techniques de vente et les stratégies de prospection	EC	5

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

(ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche) S'adressant aux étudiants de 3ème année, le cours a pour objectif de permettre à chaque étudiant d'approfondir ses connaissances des outils/enjeux liés à la production, diffusion et promotion de spectacle vivants mais également à la gestion de structure de production de spectacle. Le cours s'inscrit également en soutien à l'élaboration des projets personnels, il prépare activement l'étudiant à la mise en œuvre de son projet professionnel à l'aide de démarches concrètes.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Objectifs généraux :

- Compréhension détaillée des enjeux financiers et matériels d'un production artistique et de la gestion d'une structure de production de spectacle.
- Appréhender les techniques de vente et les stratégies de prospection
- Formuler son projet professionnel et définir sa mise en œuvre concrète
- Etre capable de développer et élargir ses relations professionnelles
- Etre capable de promouvoir son art

Démarche pédagogique :

Partir des connaissances acquises par les étudiants et faire émerger les problématiques propres à chaque projet personnel. Émettre des hypothèses de travail individuelles et collectives : aide à l'argumentation et autonomie dans la recherche de solutions. Confrontations avec les professionnels du secteur

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

(développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

PRODUCTION

Compréhension détaillée des logiques/enjeux financiers et matériels d'une production

- Appréhender les techniques de ventes et les stratégies de prospection
- Calcul du prix de vente d'un spectacle
- Introduction à la logistique de tournée :
- carnet ATA,
- organisation,
- sensibilisation aux besoins techniques d'une production.
- Introduction à la législation sociale :
- les différents statuts de travailleurs, le statut d'artiste
- introduction aux notions de rémunérations.
- Les différents types de contrat.

GESTION :

- Introduction aux notions de personnes physiques/personnes morales.
- Introduction à la création et la gestion d'asbl/association
- introduction aux notions de comptabilité : analyse de budgets de structure et de bilans comptables

DIVERS

–introduction aux notions de droits d'auteur et dérivés

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE17 - HIS/histoire de l'art

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA1/UE5 - Cours généraux
Intitulé générique	Histoire de l'art	Crédits	1	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Histoire de l'art	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Virginie Devillers	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire	Antoine Pickels				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☒ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0

JA : 0

TP : 0

EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	10
	Présence	EX	5
	Ecoute	EX	5
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	compr./analys. boulevers. enjeux artist. depuis fin 19ème : des avant-gardes aux formes artist. des ann. 90	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	x	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	x	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	x	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	x	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	x	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	incorporer les savoirs théoriques dans le cadre de sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	Force de propositions	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	formuler son projet professionnel et définir sa mise en oeuvre concrète	EC	
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	compréhension détaillée des enjeux financiers et matériels d'un production	EC	
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	appréhender les techniques de vente et les stratégies de prospection	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Bonne connaissance du français et bonne connaissance des grandes périodes de l'histoire et de l'histoire de l'art.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours d'histoire de l'art Bac3 se concentre sur l'art du XXè siècle en analysant différentes œuvres emblématiques (de Duchamp à aujourd'hui) ainsi que des textes critiques d'art contemporain.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Alternance de cours théoriques et élaboration (au minimum conceptualisation) d'un travail artistique en collaboration avec une école supérieure d'art visuel en Fédération Wallonie-Bruxelles.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

L'étudiant devant travailler en collaboration avec un ou plusieurs étudiants d'une autre école supérieur des arts (plastiques et visuels), il sera ici amené progressivement à expérimenter une pratique étrangère à la sienne, ce qui suppose une qualité d'écoute, une faculté de compréhension et d'utilisation des savoirs enseignés, une volonté de collaborer.

V. REMARQUES

Documentation
Un syllabus général couvre les 3 années. Il est composé de résumés de cours, de textes à lire, d'images, de notes.
Il constitue l'outil de travail de l'étudiant sur les 3 années de formation et est donné en début de première.
L'étudiant étant acteur de son propre savoir, il est invité à le compléter en prenant des notes régulières, en y faisant des croquis, en y dessinant des œuvres...

Type de sanction académique
Bac 1 / Examen écrit de fin d'année (épreuve de session).
Bac 2 / Evaluation continue + épreuve de session orale de fin d'année.
Bac 3 / Evaluation continue + épreuve de session écrite de fin d'année.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE17 - HIS/histoire du cirque

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA1/UE5 - Cours généraux
Intitulé générique	Histoire du cirque	Crédits	1	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Histoire du cirque	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Julien Rosemberg	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☒ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0

JA : 0

TP : 0

EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	20
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	compr./analys. boulevers. enjeux artist. depuis fin 19ème : des avant-gardes aux formes artist. des ann. 90	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	x	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	x	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	x	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	x	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	x	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	incorporer les savoirs théoriques dans le cadre de sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	Force de propositions	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	formuler son projet professionnel et définir sa mise en oeuvre concrète	EC	
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	compréhension détaillée des enjeux financiers et matériels d'un production	EC	
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	appréhender les techniques de vente et les stratégies de prospection	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Etre dans une démarche volontaire d'apprentissage du français
Etre dans une démarche volontaire de réflexion sur sa pratique

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

L'enseignement d'Histoire du cirque s'inscrit dans une volonté d'aider les étudiants à se situer dans le paysage mouvant des arts du cirque. Il accompagne les étudiants à penser leur pratique artistique au regard d'un réseau de filiations (artistiques, sociales, politiques et économiques) qui se déploie dans le temps et dans l'espace. Son objectif est précisément de rendre intelligibles les mutations et les permanences de l'Histoire du cirque en relation avec les autres « Histoires », et ce avant tout, en Occident. Nous étudions aussi les mutations qui nous sont contemporaines prenant partie pour une Histoire du temps présent qui intéresse par ailleurs les étudiants, en les concernant directement.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Les principaux critères artistiques en cirque : généalogie et attentes sociales paradoxales.
Évolution des attentes professionnelles et des manières de concevoir et de verbaliser son projet artistique
Analyse critique de spectacles, approfondissement.
Analyse chorale des dossiers dramaturgiques individuels d'EXIT en vue d'analyse critique pour ensuite les parfaire.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Cette dernière et troisième année est placée sous l'intitulé « Se situer dans le paysage actuel en identifiant ses stabilités et ses zones mobiles ». Derrière cette image, il s'agit d'accentuer le travail critique portant sur la production artistique de deux manières nouvelles pour eux. D'abord, en interrogeant les critères en lice dans le champ artistique en général et dans celui du cirque en particulier, en insistant sur les évolutions et les constances. Nous le faisons en créant un débat sur la problématique de l'évaluation artistique en passant par une courte histoire de l'évolution des légitimités artistiques (les objets et les instances de légitimation). Ensuite en nous intéressant à la manière de verbaliser son travail à travers l'étude de vrais dossiers de création de spectacles de cirque (complètement anonymes) nés entre les années 80 et aujourd'hui, afin de faire apparaître des évolutions dans les manières de concevoir mais aussi d'exprimer un projet artistique. Ce travail d'analyse de dossier se fait en petits groupes amenés à débattre de leurs analyses respectives, suivis de temps de synthèse. Enfin, nous poursuivons le travail autour de l'analyse critique de spectacles qui ne sont pas de cirque, cette fois, afin d'amener les étudiants à être curieux d'autres formes artistiques et d'introduire un point de vue comparatiste dans l'approche de l'analyse critique de spectacles.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE18 - ACR/acro dynamique

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE12 - Cours techniques
Intitulé générique	Acrobatie	Crédits	4	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Acro dynamique	Nbr heures	90	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Axel Seeuws	Pondération	8	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire	Cécile Deterville				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 0

TP : 0

EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	Investissement sur l'année	EC	3
	Présence / absence	EC	2
	Progression dans l'apprentissage	EC	3
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	intégrer des mouvements maîtrisés à d'autres disciplines	EC	
CRITERES 4	Autonomie / S		
	programmation (macro et micro) de son apprentissage	EC	2
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	créativité et manipulation	EC	
CRITERES 6	Attitude / A		
	gestion de soi, individuelle et au sein du groupe	EC	2
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	intégrer des acquis au service de la création et de la recherche	EC	3
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	14
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	diversifier le vocabulaire à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	intégrer des acquis au service de la création et de la recherche	EX	6
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Utilisation du travail acrobatique sur le curviligne ouvert et fermé dans des acrobaties isolées et des mini enchaînements.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

L'autonomie va servir de fil conducteur aux objectifs techniques acquis lors de la première année et deuxième. En effet, sur base de ses compétences, chaque étudiant devra élaborer une stratégie par rapport à ses objectifs personnels en fonction de son niveau et de sa spécialité. Elle sera axée d'une part sur un travail de régularité, d'amplitude, d'esthétique et de difficulté et d'autre part sur l'exploration du monde acrobatique des formes utilisables dans le milieu circassien .

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

90h de cours sur un entraînement hebdomadaire de3*2h
Objectifs :
Synthèse et adaptation
Intégrer des mouvements maîtrisés à d'autres disciplines
Micro et macro programmation

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

D'un travail personnel de 40% de la charge horaire nous évoluerons progressivement, hors échauffement spécifique, à 100% du volume de pratique.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA3/UE18 - PPS/préparation physique

Année Académique 2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE12 - Cours techniques
Intitulé générique	Préparation physique spécifique	Crédits	2	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Préparation physique spécifique	Nbr heures	45	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Koen Walravens	Pondération	4	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 0

TP : 0

EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	Investissement sur l'année	EC	
	Présence / absence	EC	
	Progression dans l'apprentissage	EC	
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	intégrer des mouvements maîtrisés à d'autres disciplines	EC	5
CRITERES 4	Autonomie / S		
	programmation (macro et micro) de son apprentissage	EC	6
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	créativité et manipulation	EC	5
CRITERES 6	Attitude / A		
	gestion de soi, individuelle et au sein du groupe	EC	
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	intégrer des acquis au service de la création et de la recherche	EC	4
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	diversifier le vocabulaire à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	intégrer des acquis au service de la création et de la recherche	EX	
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	20

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Présence de tous les éléments nécessaires à l’élaboration d'un programme individuel et spécialisé.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

En troisième année, l’étudiant se verra confronté à deux périodes de cinq ou six semaines de création pour le collectif et le projet personnel. Il sera donc important que la préparation physique spécifique s’intègre harmonieusement dans le cursus académique. Il sera, à ce moment, confronté à ce que sera sa vie professionnelle. On va donc ici intégrer progressivement la notion d’optimisation du processus d’entraînement.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

45h de cours sur un entraînement hebdomadaire de 1*1h + le stage d’intégration de début d’année

Objectifs :

- Synthèse et adaptation
- Intégrer des mouvements maîtrisés à d’autres disciplines
- Micro et macro programmation
- Tenir un journal d'entraînement

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

En fonction des données intégrées en première et deuxième année, l’étudiant de 3ème sera capable de :

- établir un « état des lieux » de sa préparation physique spécifique en terme d’augmentation de la performance technique.
- d’établir une planification générale de son programme personnel sur l’année.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA3/UE18 - TRA/trampoline

Année Académique

2024 / 2025

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC3	UE prérequis	BA2/UE12 - Cours techniques
Intitulé générique	Trampoline	Crédits	3	UE corequis	BA3/UE13 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Trampoline	Nbr heures	60	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Cécile Deterville	Pondération	6	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire	Axel Seeuws				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 0 TP : 0 EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	Investissement sur l'année	EC	3
	Présence / absence	EC	2
	Progression dans l'apprentissage	EC	3
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	6
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	intégrer des mouvements maîtrisés à d'autres disciplines	EC	
CRITERES 4	Autonomie / S		
	programmation (macro et micro) de son apprentissage	EC	4
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	créativité et manipulation	EC	
CRITERES 6	Attitude / A		
	gestion de soi, individuelle et au sein du groupe	EC	2
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	intégrer des acquis au service de la création et de la recherche	EC	
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	15
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	diversifier le vocabulaire à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	5
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	intégrer des acquis au service de la création et de la recherche	EX	
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Maîtrise de rotations simples avant et arrière avec combinaison de rotations longitudinales

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Toujours avec un réel objectif de synergie avec le cours d'acrobatie dynamique donné en parallèle, nous laisserons place à l'autonomie sur base des éléments techniques acquis lors des deux premières années. Chaque étudiant en fonction de son potentiel et de sa spécialisation devra être capable d'élaborer son propre programme en fonction de ses objectifs personnels.
D'une part le travail sera orienté vers la régularité et la recherche d'esthétisme par rapport aux figures acquises antérieurement et d'autre part, le travail sera axé sur un travail de recherche à partir des éléments acrobatiques de base afin de pouvoir les utiliser sous d'autres formes dans le milieu circassien.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

60h de cours réparties en 1*2h/semaine mais intégrées au sein du cours d'acrobatie.
Objectifs :
Synthèse et adaptation
Intégrer des mouvements maîtrisés à d'autres disciplines
Micro et macro programmation

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Travail en synergie entre les cours de trampoline, d'acrobatie dynamique et trampoline et art du cirque.

V. REMARQUES